



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

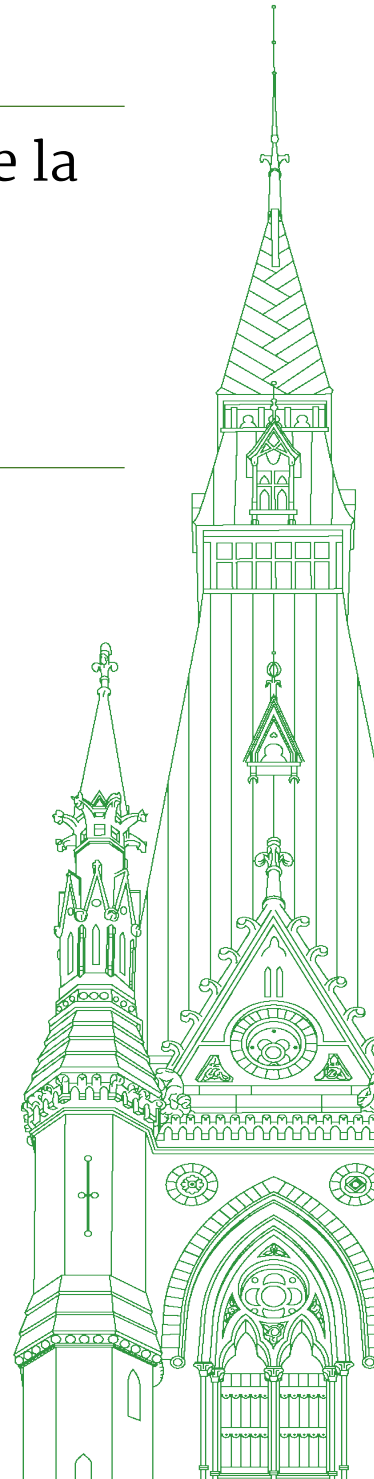
Comité permanent de la science et de la recherche

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 040

Le lundi 8 juin 2026

Présidente : Salma Zahid



Comité permanent de la science et de la recherche

Le lundi 8 juin 2026

• (1610)

[Traduction]

La présidente (Salma Zahid (Scarborough-Centre—Don Valley-Est, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Soyez les bienvenus à la 40^e réunion du Comité permanent des sciences et de la recherche. Nous nous réunissons aujourd'hui pour une deuxième séance d'information avec la conseillère scientifique en chef.

Je voudrais formuler quelques observations à l'intention de la témoin et des membres du Comité.

Avant de prendre la parole, veuillez attendre que je vous invite à le faire. Pour ceux qui sont avec nous sur Zoom, sélectionnez l'interprétation qui vous convient en cliquant sur le canal approprié: parquet, anglais ou français. Je tiens à rappeler à notre témoin que les membres du Comité peuvent poser des questions en français ou en anglais. Si vous avez besoin d'une interprétation, veuillez dès maintenant prendre un instant pour préparer votre oreillette et sélectionner d'avance votre canal d'écoute. Vous pourrez ainsi profiter pleinement de la période des questions. Je vous rappelle que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence.

Sur ce, j'aimerais souhaiter la bienvenue à notre témoin d'aujourd'hui. Il s'agit de Mona Nemer, conseillère scientifique en chef du Canada au Bureau du conseiller scientifique en chef du Canada.

Madame Nemer, merci beaucoup d'être de retour devant le Comité. Nous sommes ravis de vous accueillir. Vous avez cinq minutes pour votre déclaration liminaire. Nous passerons ensuite aux questions des députés.

Vous avez la parole. Veuillez commencer.

[Français]

Mona Nemer (conseillère scientifique en chef du Canada, Bureau du conseiller scientifique en chef du Canada): Merci, madame la présidente.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité.

Je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler aujourd'hui de mon mandat.

Avant de le faire, permettez-moi de souligner et de saluer l'arrivée en poste de la très honorable Louise Arbour en tant que nouvelle gouverneure générale du Canada, qui incarne, à mon avis, l'intelligence, l'intégrité, la rectitude et le service public.

Mon mandat englobe de nombreux éléments de l'interface entre la science et les politiques. En fin de compte, il repose sur quatre piliers fondamentaux: fournir des conseils scientifiques pour appuyer les politiques publiques, faire progresser l'excellence en recherche, renforcer la confiance et l'engagement du public dans la

science et promouvoir le leadership du Canada en matière scientifique ainsi que la collaboration sur la scène internationale. Ces responsabilités interreliées soulignent le rôle vital que joue la science dans l'avancement de nos priorités nationales.

En effet, la recherche et l'innovation soutiennent le développement dans les secteurs de l'énergie propre, des technologies de pointe et de la fabrication avancée, tout en renforçant la santé publique, la sécurité alimentaire et la souveraineté dans l'Arctique.

Une politique fondée sur des données probantes peut aider le gouvernement à relever plus efficacement des défis complexes et peut faire en sorte que le Canada demeure prospère et concurrentiel dans une économie mondiale en évolution rapide.

• (1615)

[Traduction]

Les travaux de mon bureau tiennent compte de cette évolution du contexte. Au cours des dernières semaines, j'ai fourni au gouvernement des conseils sur deux enjeux cruciaux nécessitant une planification scientifique à long terme de la part du Canada. Je me suis d'abord prononcée sur la nécessité pour le Canada de se doter d'une stratégie en matière de fusion nucléaire pour se préparer à cette révolution potentielle dans le domaine des technologies énergétiques. J'ai également souligné la nécessité d'avoir un cadre de comptabilisation du capital naturel permettant de mieux mesurer et de mieux protéger les systèmes naturels sur lesquels reposent notre économie et notre société.

Cette même approche tournée vers l'avenir a guidé nos efforts visant à renforcer l'écosystème scientifique et de recherche au Canada. Entre autres initiatives, nous avons récemment proposé un cadre national de gouvernance des données et mis à jour la politique fédérale d'intégrité de la recherche afin de veiller à ce que l'entreprise scientifique canadienne reste bien positionnée dans le contexte des répercussions de plus en plus marquées de l'intelligence artificielle sur la science et l'innovation.

[Français]

Parallèlement à cela, renforcer la capacité de recherche du Canada, c'est aussi s'assurer qu'elle est inclusive et accessible. C'est pourquoi mon bureau a participé de près aux efforts visant à garantir la vitalité de la science en français. Le soutien à la création et à la diffusion de l'information scientifique en français témoigne de l'importance de la diversité linguistique du Canada dans le domaine scientifique et renforce le rôle du Canada au sein de la Francophonie mondiale.

[Traduction]

Pour l'avenir, nous examinons également comment la science peut soutenir une recherche sécuritaire et responsable dans le Nord canadien, qui est en pleine mutation. Nos travaux actuels sur la sécurité de la recherche dans l'Arctique visent à mieux protéger les chercheurs et les communautés nordiques, tout en favorisant des travaux scientifiques efficaces dans l'un des environnements les plus difficiles au monde.

Prises dans leur ensemble, ces initiatives rendent compte d'une réalité plus vaste. La science n'est plus en retrait des politiques publiques; elle y occupe une position de plus en plus centrale. À l'heure où les pays du monde entier doivent composer avec des mutations technologiques rapides, une complexité croissante et une perte de confiance dans les institutions, le maintien d'une solide capacité à fournir des conseils scientifiques est essentiel à la résilience sociale ainsi qu'à la vitalité de nos institutions et de notre démocratie.

Votre recommandation de 2022, selon laquelle le gouvernement devrait rendre permanent le poste de conseiller scientifique en chef en inscrivant son mandat dans une loi du Parlement reconnaît que les avis scientifiques indépendants constituent un élément crucial de la capacité à long terme dont les gouvernements ont besoin pour relever les défis tant nationaux que mondiaux.

Je me réjouis à l'idée de continuer à travailler avec vous pour veiller à ce que la science reste une source de connaissances, d'innovation et d'intérêt public pour les Canadiens.

[Français]

Je vous remercie.

[Traduction]

La présidente: Merci, madame Nemer.

Nous allons maintenant passer aux questions de nos membres. Nous commencerons la première série de questions, d'une durée de six minutes, avec le député Baldinelli.

Monsieur Baldinelli, vous avez la parole.

Tony Baldinelli (Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, madame Nemer, et merci de toujours accepter de comparaître lorsque nous vous le demandons. Je suis ravi de vous revoir.

Brièvement, dans votre intervention, vous avez évoqué une partie de votre mandat et indiqué que votre rôle consistait à fournir des avis scientifiques pour faire progresser les politiques publiques. La semaine dernière, le gouvernement a présenté sa stratégie en matière d'intelligence artificielle, ou IA. En votre qualité de conseillère scientifique en chef, avez-vous participé aux consultations menées par le gouvernement fédéral au sujet de cette stratégie?

Mona Nemer: J'ai participé aux consultations, ce qui signifie que le ministre et son cabinet m'ont consultée, par différents canaux, bien sûr. Nous avons eu des discussions assez approfondies sur ce qui devait être fait.

Je tiens également à mentionner que mon conseil des jeunes a rédigé un rapport — que nous avons présenté au ministre — sur le point de vue de la prochaine génération concernant l'IA et l'IA axée sur l'humain. Je suis heureuse de constater qu'un certain nombre de leurs recommandations figurent effectivement dans la stratégie.

Tony Baldinelli: Je vous remercie.

Merci de nous avoir envoyé une lettre le 2 juin dernier concernant ma question visant à savoir si votre bureau avait été consulté au sujet de la fermeture des centres de recherche agricole à travers le pays.

Dans cette réponse datée du 2 juin, vous indiquez qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada ne vous a pas consultée sur le sort de ses centres de recherche ni sur leur fermeture.

La lettre signale en outre que si vous aviez été consultée, vous auriez recommandé de suivre les meilleures pratiques et les données scientifiques pour répondre aux questions d'excellence et de pertinence scientifiques, précisant qu'idéalement, cela se faisait généralement par l'intermédiaire d'un groupe d'experts indépendant.

Vous avez mentionné que votre bureau dispose de l'expertise et de la capacité de mobilisation nécessaires pour fournir des évaluations scientifiques, et que vous l'avez déjà fait par le passé relativement à des questions liées aux grandes infrastructures scientifiques de notre pays. Vous avez également ajouté: « Mon équipe et moi-même sommes prêts à fournir des conseils en matière de recherche et de science, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de talents. »

Êtes-vous déçue qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada ne vous ait pas demandé votre avis?

• (1620)

Mona Nemer: C'est toujours agréable d'être consultée. Il n'y a toutefois aucune obligation de le faire. J'ai à cœur d'améliorer la science au Canada et de renforcer les conseils scientifiques. S'il y a une occasion d'apporter notre contribution, nous sommes toujours prêts à le faire.

Tony Baldinelli: Madame Nemer, sur les 665 suppressions d'emplois proposées à Agriculture et Agroalimentaire Canada, 364 concernent la seule branche scientifique, ce qui se traduit par une réduction de 54,7 % des effectifs liés à la science. Cela vous préoccupe-t-il qu'un ministère ait ciblé sa branche scientifique pour plus de la moitié des suppressions d'emplois proposées et qu'il l'ait fait sans vous consulter?

Mona Nemer: Les questions de ressources humaines sont complexes. Permettez-moi de prendre un peu de recul pour rappeler au Comité que nous avons publié un rapport sur le personnel scientifique il y a environ un an et demi. Dans ce rapport, nous avons constaté que l'âge moyen du personnel scientifique était en réalité bien supérieur à celui de l'ensemble de la fonction publique non scientifique, ce qui laissait présager des départs à la retraite massifs et suscitait une certaine inquiétude quant à la nécessité de veiller à ce que...

Tony Baldinelli: Il s'agit de suppressions d'emplois définitives. Ces réductions ne sont pas le résultat d'une attrition due aux départs à la retraite. Par exemple, d'ici la fin de l'exercice 2029-2030, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada entend réduire l'ensemble des dépenses de son organisation de 154,7 millions de dollars. La direction des sciences subit à elle seule une perte de 115,4 millions de dollars. Le secteur scientifique écope donc d'environ 75 % des compressions budgétaires totales du ministère.

Que retenez-vous de ces annonces, sachant que plus de 75 % des compressions se sont faites au détriment de la science et de la recherche?

Mona Nemer: Je ne vais pas vous mentir. Je dois vous dire que je suis toujours déçue lorsque je constate que l'on réduit les effectifs scientifiques dans le pays, que ce soit au sein du gouvernement du Canada, dans le secteur privé ou au sein des établissements.

Cela dit, nous devons considérer le secteur de la recherche dans son ensemble, car il s'agit d'un secteur extrêmement important pour l'économie canadienne. Nous devons veiller à ce que les choses qui doivent être faites soient effectivement réalisées.

Les choses changent avec le temps. Peut-être qu'une partie de la recherche qui était menée au sein d'un ministère est désormais réalisée de la même manière, d'une manière différente ou d'une meilleure manière dans les universités, les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé. Nous devons analyser et évaluer ce qui se passe dans l'ensemble du pays.

J'espère qu'en mettant en place un conseil pour la science, la technologie et l'innovation, nous élaborerons une stratégie en matière de science et de technologie qui sera en mesure de répondre à ce genre de questions.

Tony Baldinelli: Je vous remercie.

La présidente: La parole est maintenant au député Deschênes-Thériault, pour six minutes.

Monsieur Deschênes-Thériault, vous avez la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, madame la présidente.

Madame Nemer, je vous remercie de votre présentation.

Récemment, le rapport du Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français a été publié. J'aimerais que nous parlions précisément des recommandations qui découlent de ce rapport.

Comment voyez-vous la mise en œuvre de ces recommandations...

[Traduction]

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre.

Il n'y a pas d'interprétation. Nous devons donc procéder à une vérification.

• (1625)

Guillaume Deschênes-Thériault: Allons-nous stopper la minuterie?

La présidente: Oui, nous allons la stopper.

Vous pouvez maintenant prendre la parole.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

Comme je le disais, le Groupe consultatif externe sur la création et la diffusion d'information scientifique en français a récemment publié son rapport. J'aimerais que nous parlions précisément des recommandations qui découlent de ce rapport.

Comment voyez-vous la mise en œuvre de ces recommandations? Selon vous, quel rôle pourrait jouer votre bureau dans la réalisation de ces recommandations?

Mona Nemer: Je salue premièrement le travail de ce groupe consultatif. Il fait un travail remarquable. Il y a beaucoup de

concret dans ses recommandations. C'est un dossier dans lequel il faut vraiment commencer à faire du concret et à pouvoir évaluer les progrès faits. C'est vraiment très important.

D'une part, il y a évidemment la vitalité du français dans les institutions scientifiques ainsi que la diffusion de la science. D'autre part, en tant que pays dont le français est l'une des deux langues officielles, nous avons un rôle de leader à jouer à l'échelle mondiale.

Je pense que ce serait une bonne chose d'avoir un groupe, un secrétariat ou des personnes qui sont responsables du dossier. Il faut pouvoir compter sur certaines personnes, les interpeler et rendre des comptes. Pour ma part, j'ai déjà dit que mon bureau serait évidemment très heureux d'y contribuer. D'ailleurs, la ministre Joly est très interpellée par le dossier. Elle m'en a déjà parlé et m'a demandé d'offrir mon aide. Nous sommes donc en plein dans les discussions pour déterminer par où commencer.

Guillaume Deschênes-Thériault: Je suis heureux d'entendre que vous accueillez favorablement la recommandation de créer un secrétariat. Je pense que ça va être un point de départ important pour la suite des choses.

Passons à un autre sujet.

Une partie de votre mandat consiste aussi à promouvoir un dialogue positif entre les chercheurs fédéraux et ceux des milieux universitaires, tant au Canada qu'à l'international. C'est ce sujet que j'aimerais aborder avec vous.

Pouvez-vous expliquer au Comité pourquoi la diplomatie scientifique est importante sur la scène internationale? Qu'est-ce que votre travail à l'international en matière de diplomatie scientifique apporte comme retombées concrètes pour notre pays?

Mona Nemer: En effet, la diplomatie scientifique regagne beaucoup d'intérêt aux quatre coins de la planète. Je pense que, étant donné la situation géopolitique actuelle, on reconnaît que la science reste un pont entre les pays et entre les cultures.

Au-delà de cet aspect diplomatique, il y a aussi l'aspect des collaborations internationales en science et de la mutualisation de grandes infrastructures, par exemple. C'est donc très important d'être présent là où les décisions se prennent.

J'ai justement pris connaissance récemment d'un rapport de Statistique Canada dont le contenu va me permettre de répondre à votre question sur l'importance des relations internationales. Le rapport indique que plus de 10 % de nos fonds de recherche viennent de l'extérieur. Ça représente les deux tiers de la contribution du gouvernement fédéral aux investissements en recherche-développement au pays. Ce n'est donc pas négligeable. C'est vraiment très important.

Il y a un programme de financement en particulier dont nous n'avons peut-être pas parlé suffisamment au Canada, même si nous en profitons beaucoup: c'est Horizon Europe. Il s'agit évidemment du programme-cadre de l'Union européenne, dont le Canada est un membre associé depuis deux ans. Au cours de ces deux ans, les chercheurs, qu'ils soient dans les universités ou dans le secteur privé — je mets l'accent là-dessus —, ont déjà récolté plus de 60 millions d'euros. Donc, plus de 100 millions de dollars sont arrivés au pays en provenance de l'Union européenne grâce à ces efforts de diplomatie scientifique.

Guillaume Deschênes-Thériault: Je vais continuer à parler de la question de la diplomatie scientifique et des liens que nous pouvons créer.

J'aimerais vous entendre parler des occasions pour le Canada de jouer un rôle de leadership encore plus important en matière de diplomatie scientifique. Par exemple, dans le contexte de la candidature du Canada pour accueillir le Sommet de la Francophonie en 2028, quelles occasions pourrions-nous saisir d'ici là pour jouer un rôle plus grand en matière de diplomatie scientifique, notamment au sein de l'espace francophone international?

• (1630)

Mona Nemer: Il y a beaucoup de choses que nous pouvons faire. La culture, l'éducation, la science et l'économie sont au cœur des intérêts des membres de la Francophonie. Par ailleurs, plusieurs pays en développement en Afrique et ailleurs sont très demandeurs de notre collaboration scientifique, que ce soit pour la formation de talents ou pour la participation aux efforts globaux en matière de technologie et de science.

Donc, je crois que nous pourrions nous affirmer encore plus et jouer un rôle encore plus important grâce à tous les atouts que nous possédons en matière de science et de technologie.

Guillaume Deschênes-Thériault: Je vois qu'il me reste une quinzaine de secondes. Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose d'autre que vous n'avez pas déjà mentionné au sujet de la diplomatie scientifique?

Mona Nemer: Le Canada en fait déjà beaucoup. Nous sommes les bienvenus. Nous avons une très bonne réputation. Tout ce que j'entends de l'international, c'est que les gens vont nous souhaiter encore plus la bienvenue si nous voulons en faire plus.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant la parole au député Blanchette-Joncas, pour six minutes.

Allez-y, je vous prie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski—La Matapédia, BQ): Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame Nemer, c'est un plaisir de vous accueillir de nouveau au Comité.

J'ai bien pris connaissance de l'article que vous avez cosigné avec le scientifique en chef du Québec et qui dit que la science est sous pression. C'est un appel à l'action. Vous y faites allusion notamment aux compressions du gouvernement américain. Il y a des compressions...

[Traduction]

La présidente: Je m'excuse de vous interrompre. Nous allons devoir recommencer depuis le début. Il n'y a toujours pas d'interprétation.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Ah, c'est bien.

[Traduction]

La présidente: Pouvez-vous dire une phrase avant de commencer?

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Voici un exemple concret que le français est une embûche au Parlement canadien.

[Traduction]

La présidente: Allez-y, je vous prie.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Recommencez depuis le début.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Madame Nemer, j'ai bien pris connaissance de l'article que vous avez cosigné avec le scientifique en chef du Québec, Rémi Quirion, dans lequel vous dites que la science est sous pression. Vous y lancez un appel à l'action concernant les compressions apportées par l'administration américaine dans les investissements en science et en recherche.

J'aimerais que nous parlions de ce qui se passe ici, au Canada. Nous ne sommes quand même pas immunisés contre ça.

J'ai un exemple concret. Est-ce que vous ou votre bureau avez été consultés concernant la modification proposée à la Loi sur les produits antiparasitaires dans le contexte du projet de loi C-30?

Mona Nemer: Non.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

J'aimerais connaître votre avis sur cette modification, vous qui êtes la scientifique en chef. Selon ce que les experts et les chercheurs nous mentionnent, c'est le plus grand recul depuis la création de la Loi sur les produits antiparasitaires, voire son adoption en 2002. J'essaie de voir avec vous comment on peut aujourd'hui, pour des intérêts économiques, réintroduire des pesticides qui avaient été bannis auparavant au nom de la science.

Mona Nemer: Je vais vous répondre en fonction de ce que je sais, parce que, vu que je n'ai pas été consultée dans ce dossier, je ne connais pas toutes les nuances et tous les détails. J'ai vu ce qu'il y avait dans les nouvelles, donc je me suis un peu informée.

Je commencerais par dire que plusieurs chercheurs encouragent maintenant l'approche « Une seule santé » pour tenir compte de tout ce qui touche l'environnement, les animaux et l'humain. Finalement, c'est tout ensemble. Donc, quand on regarde ce qu'il en est de certains produits, il faut regarder l'ensemble.

Bien sûr, on peut apporter des changements parfois parce qu'on en sait un peu plus sur un produit et qu'on s'en fait une opinion plus défavorable en raison de sa toxicité, mais il arrive parfois aussi qu'avec le temps, on voit que, finalement, on peut utiliser un certain produit dans certaines circonstances.

Il reste que je suis une conseillère scientifique, non pas une conseillère législative. Donc, je veux vraiment que cette intervention-ci de ma part soit claire.

Je crois que, ce qui est important dans tout ça, c'est de ne pas perdre la confiance du public. Donc, il faut quand même qu'il y ait une clarté. Si on fait des changements, il faut en énoncer clairement les raisons.

Il est question aussi de mesures d'urgence. Dans mon cas, je suis au courant des mesures d'urgence, par exemple, pour l'approbation des médicaments. Il est important que ça soit encadré pour qu'il y ait finalement des bases scientifiques vérifiables et applicables.

• (1635)

Maxime Blanchette-Joncas: Je vous ramène dans un mauvais film auquel vous et nous avons assisté dernièrement. En novembre 2025, vous avez comparu devant ce comité et nous avons parlé du projet de loi C-5, qui a maintenant force de loi, au sujet des projets d'intérêt national ou des grands projets. Le gouvernement s'est donné le droit, comme il l'a fait dans le cadre du projet de loi C-30, de s'octroyer de nouveaux pouvoirs pour contourner les lois.

Je vous ai parlé de l'exemple des pesticides. À l'époque, ça touchait l'ensemble des lois, sauf le Code criminel, pour trois ans. Je qualifie ça de dérive. Si, selon les décisions des scientifiques, ce n'était pas bon dans le passé, ce n'est toujours pas bon aujourd'hui.

J'aimerais entendre votre avis là-dessus. On critique beaucoup certaines décisions. Même la science, comme vous l'avez dit, est controversée, voire attaquée et remise en question. Selon vous, est-ce que les intérêts économiques devraient pouvoir primer sur les évaluations scientifiques, de façon générale?

Mona Nemer: Je répondrai en faisant remarquer que l'économie est aussi une science. Donc, quand on parle des avis scientifiques, ça inclut aussi l'effet vérifiable sur les plans économique et sociétal.

Je crois que, dans tout ça, il y a un aspect législatif sur lequel je ne peux vraiment pas me prononcer, à savoir la façon dont les gouvernements changent les lois et ce qu'ils peuvent faire ou non.

Ce que je dis, c'est que la science peut nous aider à atteindre nos objectifs en vue d'avoir un Canada prospère tout en gardant la confiance du public, mais c'est fragile. Donc, il est très important d'être clair à propos des preuves et de la science qu'on va utiliser quand on prend des décisions, peu importe leur nature.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Vous avez dit que, dans le cadre de votre mandat, vous avez le rôle de renforcer la confiance du public envers la science. J'aimerais connaître votre avis sur la dernière stratégie du gouvernement qui a été lancée, soit celle sur l'intelligence artificielle.

Nous-mêmes, les parlementaires membres du Comité, n'avons pas pu savoir qui avait participé à ce qui est supposément la plus grande consultation publique de l'histoire du gouvernement, soit celle sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle. Nous avons posé des questions, mais le gouvernement n'a pas voulu nous donner des documents, prétextant que leur traduction coûterait trop cher. Maintenant, il est impossible de savoir qui a participé à la consultation et qui a réellement influencé les décisions du gouvernement concernant cette stratégie.

Est-ce que ça vous apparaît compatible avec l'objectif, énoncé par le gouvernement lui-même, de renforcer la confiance du public, quand il est impossible de vérifier l'identité ou la représentativité des participants à une consultation stratégique?

Mona Nemer: Je n'ai pas suivi tout ce dossier, mais il me semblait que les noms de ceux qui avaient participé à la consultation avaient été rendus publics.

Maxime Blanchette-Joncas: Non, il manque de l'information, dont le contenu des consultations.

J'essaie juste de voir comment vous voyez ça, de votre perspective.

Mona Nemer: Je ne sais pas s'il y a des considérations relatives à la confidentialité. Je n'en suis pas certaine. Ça dépend de ce qu'on demande aux gens et de ce qu'on leur assure.

[Traduction]

La présidente: Le temps imparti au député Blanchette-Joncas est écoulé. Merci.

Nous passons maintenant au député Ho, pour cinq minutes.

Monsieur Ho, veuillez commencer.

Vincent Ho (Richmond Hill-Sud, PCC): Merci, madame la présidente.

Madame Nemer, dans votre déclaration liminaire, vous avez souligné l'importance de l'indépendance et de l'impartialité au sein du Bureau du conseiller scientifique en chef.

Le rôle du conseiller scientifique en chef est-il de défendre la science contre la politique, ou bien d'aider une idéologie politique militante à redéfinir la science?

Mona Nemer: Objectivement parlant, il ne s'agit pas de défendre des militants, ni de défendre ou de critiquer les décisions du gouvernement. Il s'agit de fournir de l'information scientifique et des avis scientifiques indépendants et impartiaux.

Vincent Ho: Sans ingérence politique...

Pensez-vous que le système de recherche canadien devrait être régi par des objectifs d'excellence, ou par des objectifs démographiques et des marqueurs identitaires?

Mona Nemer: Je pense que l'écosystème scientifique canadien a toujours été régi par l'excellence.

• (1640)

Vincent Ho: Vous m'en voyez ravi.

En ce qui concerne le financement des universités et la nomination à des chaires de recherche prestigieuses, si une université dispose d'un candidat de calibre mondial, mais que ce candidat ne permet pas à l'établissement de satisfaire aux exigences de diversité, d'équité et d'inclusion, ou DEI, imposées d'en haut par les libéraux — telles que les quotas raciaux que le Conseil national de recherches applique aux chaires de recherche —, est-il acceptable que les règles fédérales fassent pression sur l'université pour qu'elle écarte ce candidat et menacent de retirer le financement fédéral si cette dernière ne se conforme pas à cette politique libérale imposée d'en haut?

Mona Nemer: J'ai occupé le poste de vice-présidente à la recherche à l'Université d'Ottawa pendant 11 ans. À ce titre, j'y étais responsable des chaires de recherche du Canada.

Je tiens à vous assurer que nous n'avons jamais été confrontés à une situation où l'excellence en matière de recrutement et l'inclusion étaient en conflit. Il y a beaucoup de personnes talentueuses qui...

Vincent Ho: Lorsque vous étiez à l'Université d'Ottawa, c'était avant votre nomination au poste de conseillère scientifique en chef en 2017, et avant que les libéraux n'instaurent des quotas raciaux en matière de diversité dans...

John-Paul Danko (Hamilton-Ouest—Ancaster—Dundas, Lib.): Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

Vincent Ho: Stoppez la minuterie, s'il vous plaît.

La présidente: Oui, monsieur Danko.

John-Paul Danko: Je ne vois pas à quoi le député fait référence en parlant de soi-disant « quotas raciaux ».

La présidente: Je suis désolée. Cela relève du débat.

John-Paul Danko: Cela sort du cadre de l'étude.

La présidente: C'est quelque chose qui ferait l'objet d'un débat. Ce n'est pas un rappel au Règlement.

Monsieur Ho, veuillez continuer.

John-Paul Danko: C'est complètement insensé, voilà ce que c'est.

La présidente: Je demande aux députés de... Monsieur Ho a le temps de...

John-Paul Danko: C'est aussi offensant.

Vincent Ho: Est-ce que la minuterie continue de tourner en ce moment?

La présidente: Non. Nous l'avons arrêtée.

Vincent Ho: Jusqu'ici, ils ne font que m'interrompre. Voyons donc.

La présidente: Monsieur Ho, j'avertis les députés.

M. Ho a la parole. Je vais demander aux députés de parler chacun leur tour.

Monsieur Ho, vous avez la parole.

Vincent Ho: Madame Nemer, lorsque vous recrutez un collaborateur au sein du Bureau du conseiller scientifique en chef, la race est-elle parfois un facteur déterminant?

Mona Nemer: L'excellence, les besoins et l'intégration au sein de l'équipe étaient les critères les plus importants.

Vincent Ho: D'accord.

Avant de devenir conseillère scientifique en chef, vous étiez généticienne moléculaire de formation. Est-ce exact?

Mona Nemer: Oui, c'est exact.

Vincent Ho: Vous vous y connaissez donc un peu en matière de chromosomes X et Y.

Je vais vous demander de me donner la définition de ce qu'est une « femme ».

John-Paul Danko: Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: Oui, monsieur Danko, vous avez la parole pour un rappel au Règlement.

John-Paul Danko: C'est le Mois de la fierté. Je crois savoir que l'article 18 du Règlement interdit les attaques personnelles, les insultes et les propos offensants.

Vincent Ho: En quoi est-ce un rappel au Règlement?

John-Paul Danko: La tournure que prend cette question est extrêmement offensante.

La présidente: Monsieur Danko, cela s'apparente à un débat.

John-Paul Danko: Je demande au député de retirer ses propos.

La présidente: Monsieur Danko, cela relève du débat lorsque...

John-Paul Danko: Le fait de demander « qu'est-ce qu'un homme ou qu'est-ce qu'une femme? » est extrêmement offensant.

La présidente: Je vais m'en occuper.

Monsieur le député Ho, je vous demande de faire preuve de respect envers tout le monde.

Poursuivez, je vous prie.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Je reprends.

Le recensement pose la question: « Quel est votre genre? » ou « Quel est votre sexe? » Je voudrais donc connaître votre point de vue à ce sujet afin de...

Taleb Noormohamed (Vancouver Granville, Lib.): Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

La présidente: Monsieur Noormohamed, vous avez la parole.

Taleb Noormohamed: La témoin est ici en sa qualité de conseillère scientifique en chef. Son opinion sur quelque sujet que ce soit, en tant que personne privée, n'est pas vraiment pertinente au regard de son mandat. M. Ho pourrait-il reformuler sa question, s'il le souhaite, afin qu'elle s'inscrive dans le cadre du mandat de conseillère scientifique en chef de notre témoin?

La présidente: Merci, monsieur Noormohamed.

Monsieur Ho...

Vincent Ho: Dans ces demandes de subvention, on demande toujours...

La présidente: ... juste une seconde. J'espère que vous allez formuler vos questions en fonction de l'objet de l'étude d'aujourd'hui. Merci.

Monsieur Ho, allez-y.

Vincent Ho: J'y viens. Je veux juste entendre la réponse.

Mona Nemer: Madame la présidente, si...

Vincent Ho: Si je pose cette question, c'est parce que la semaine dernière, le président du Conseil national de recherches du Canada...

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Nous avons arrêté la minuterie. Mme Nemer essaie de répondre à votre question, alors laissez-lui la chance de le faire.

Vincent Ho: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Il vous reste une minute quarante-sept secondes.

Vincent Ho: Très bien.

Mona Nemer: D'un point de vue génétique, dans le règne animal, on définit une femelle comme étant un individu qui a deux chromosomes X.

Vincent Ho: Je pose cette question parce que le président du Conseil national de recherches du Canada, qui a comparu devant le Comité la semaine dernière, semblait penser que la définition d'une femme se résumait à cocher une case. Je souhaitais obtenir des éclaircissements à ce sujet. Merci de votre réponse.

Vous avez assisté en février à un événement consacré à la réussite des femmes dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, ou STIM. Il est important que nous sachions quelle est la définition d'une femme, car nous célébrons les réalisations des femmes dans les STIM.

Votre mandat en tant que conseillère scientifique en chef consiste à veiller à ce que les scientifiques « puissent librement parler de leurs travaux ».

Si un scientifique ou un chercheur financé par le gouvernement fédéral s'opposait publiquement aux politiques fédérales libérales en matière de DEI imposées d'en haut, soutiendriez-vous son droit à la liberté d'expression et continueriez-vous à plaider en faveur du financement de ses recherches?

• (1645)

Mona Nemer: Je ne comprends pas très bien la question exacte. Nous avons proposé cette politique d'intégrité scientifique. Je pense que l'employeur et l'employé s'entendent pour dire que l'employé peut s'exprimer librement à propos de ses travaux de recherche, alors c'est...

Vincent Ho: Et s'ils déclarent publiquement qu'ils s'opposent aux quotas et aux exigences en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, ou DEI? Défendriez-vous leur droit de s'exprimer librement à ce sujet? Cela concerne l'attribution des postes de recherche et des fonds de recherche.

Mona Nemer: Madame la présidente, je pense que j'ai du mal à répondre à cette question parce qu'elle porte en partie sur les politiques. Ce n'est pas une question scientifique; c'est une question de politique.

La présidente: Oui.

Mona Nemer: Je ne me prononce pas sur ce genre de choses.

La présidente: Je comprends cela.

Vincent Ho: Alors, sur quoi vous prononcez-vous?

La présidente: Le temps de parole du député Ho est écoulé.

Nous allons maintenant donner la parole au député Noormohamed.

La parole est à vous, monsieur Noormohamed.

Taleeb Noormohamed: Merci.

Je vous remercie de vous être jointe à nous, madame Nemer. C'est un plaisir de vous revoir. Je suis désolé que vous soyez forcée de subir certaines des absurdités dont notre comité fait preuve, mais je suis ravi de vous accueillir à nouveau.

Vincent Ho: J'invoque le Règlement.

Taleeb Noormohamed: C'est mon temps de parole.

La présidente: La parole est à vous, monsieur Ho.

Vincent Ho: Je ne crois pas que les attaques personnelles... Vous avez déclaré que vous n'aimez pas les attaques personnelles.

La présidente: Cela s'inscrit dans le cadre d'un débat.

Monsieur Noormohamed, la parole est à vous. Veuillez poursuivre.

Taleeb Noormohamed: Merci.

Même si je n'ai fait allusion à personne en particulier, si le chapeau lui fait, comme on dit...

J'aimerais commencer par vous poser rapidement quelques questions, un peu en rafale.

Il y a eu une discussion au sujet des cibles démographiques. D'après votre expérience, dans le cadre de vos fonctions actuelles ou passées, avez-vous déjà entendu parler d'un travailleur embauché à titre de chercheur dont le travail est moins impressionnant en raison de la couleur de sa peau ou de son genre?

Mona Nemer: Il n'y a absolument aucune preuve, qu'elle soit fondée sur le genre ou l'origine ethnique, qui indique que certaines

personnes donnent un moins bon rendement. Tous les travailleurs sont embauchés en fonction de leur mérite avant tout.

Taleeb Noormohamed: Nous avons investi 1,7 milliard de dollars pour recruter 1 000 des meilleurs chercheurs de la planète, afin qu'ils viennent s'installer au Canada. Pensez-vous que les critères actuellement en vigueur permettront au Canada d'attirer les meilleurs et les plus brillants chercheurs du monde, indépendamment des problèmes... tels qu'ils semblent être présentés?

Vincent Ho: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

La présidente: Vous avez la parole, monsieur Ho.

Vincent Ho: Cette question n'est pas pertinente, car elle concerne les politiques, et non le mandat de notre témoin. Vous lui posez une question à propos d'une politique définie par le gouvernement.

La présidente: La question s'inscrit dans le cadre d'un débat.

Taleeb Noormohamed: J'aimerais récupérer le temps que j'ai perdu.

La présidente: Je demanderais à tous les membres de respecter le temps de parole de chacun et de veiller à ce que la personne qui a la parole puisse poursuivre son intervention.

Monsieur Noormohamed, la parole est à vous.

Taleeb Noormohamed: La question était la suivante: nous avons débloqué 1,7 milliard de dollars pour recruter les meilleurs chercheurs. Selon vous, certains des critères, qui sont actuellement en vigueur pour nous aider à attirer les scientifiques les plus brillants du monde sont-ils problématiques?

Mona Nemer: Le programme et les critères sont clairs. Nous voulons attirer les personnes les plus brillantes et les plus talentueuses. À en juger par mes échanges avec les universités, il semble que nous y parvenions très bien. J'ai hâte que nous obtenions tous ces résultats, car cela va transformer notre pays.

Taleeb Noormohamed: C'est ce que nous ressentons vous et moi, tout comme ceux d'entre nous qui croient en la science.

Vous vous souvenez sans doute de la tentative de museler les scientifiques, menée en 2013 sous le gouvernement Harper.

Combien de temps a-t-il fallu pour que les scientifiques et le gouvernement s'en remettent?

Vincent Ho: J'invoque le Règlement.

La présidente: Le député Ho invoque le Règlement.

Vincent Ho: Elle n'a pas été nommée conseillère scientifique en chef en 2013. Comment pourrait-elle s'exprimer à ce sujet? Ce bureau n'avait même pas...

La présidente: Vous vous attaquez à un débat. C'est son tour, alors il peut poser des questions.

Monsieur Noormohamed, veuillez poursuivre.

Mona Nemer: Je suis désolée, mais je ne suis pas en mesure de citer un chiffre précis. En tant que scientifique, je m'efforce d'être précise, mais dans ce cas particulier, je ne peux pas vous donner de réponse.

L'une de mes premières missions a été de veiller à ce que nous disposions d'une politique d'intégrité scientifique, afin que les scientifiques puissent parler de leurs travaux de recherche.

Taleeb Noormohamed: C'est parfait. Cette initiative semble formidable.

De toute évidence, l'une des mesures que nous avons observées sous les gouvernements précédents était une réduction des budgets consacrés à la science et à la recherche.

Lorsque l'on craint que le financement de la science et de la recherche ne soit pas stable, quel effet cela a-t-il sur le recrutement de talents? Dans quelle mesure est-il important de disposer du financement stable dont nous venons de parler?

Mona Nemer: Votre question est très importante, mais elle n'a rien à voir avec le gouvernement en place, car tous les gouvernements ont déjà alloué des fonds pour la recherche, procédé à des compressions budgétaires, et ainsi de suite. Pour répondre à votre question, je tiens à souligner à quel point il est important de disposer d'un financement stable, car on ne peut tout simplement pas lancer un projet de recherche, y mettre fin, puis le relancer. Nous ne pouvons pas envoyer des messages contradictoires au reste du monde en affirmant que nous voulons attirer les meilleurs talents, tout en manquant de cohérence dans nos autres actions.

• (1650)

Taleeb Noormohamed: C'est parfait.

Vous êtes une scientifique et la conseillère scientifique en chef de notre pays. En outre, vous avez contribué à la direction de travaux de recherche au sein d'une université. Lorsque des politiciens remettent en cause la science et sa crédibilité à des fins politiques, quels effets néfastes — et je ne devrais pas employer le mot « néfastes », car je ne veux pas influencer votre réponse — cela a-t-il?

Mona Nemer: Il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour répondre à votre question. Il suffit d'observer ce qui se passe dans certains des pays les plus développés du monde lorsque l'idéologie entre en conflit avec la science. Je pense que la science et la politique doivent rester distinctes. Bien sûr, la science a besoin d'une politique scientifique, et les politiques peuvent s'appuyer sur la science, mais je ne crois pas qu'il soit judicieux de passer outre les évaluations scientifiques.

Taleeb Noormohamed: Je tiens à vous remercier d'être ici. Soyez assurés que, de notre côté, nous soutiendrons toujours la science et les scientifiques.

Même si l'usine de clips d'en face continue de faire ce qu'elle fait, nous allons continuer de travailler d'arrache-pied pour faire en sorte que les scientifiques et les meilleurs chercheurs puissent venir dans notre pays et mener à bien, en toute sécurité, les recherches importantes qu'ils doivent réaliser.

Merci.

La présidente: Nous allons maintenant céder la parole au député Blanchette-Joncas pendant deux minutes et demie.

Veuillez prendre la parole.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Madame Nemer, est-ce que vous ou d'autres personnes de votre équipe avez été consultées avant la fermeture du seul laboratoire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au Québec à être spécialisé dans l'analyse des biotoxines marines?

Mona Nemer: Non.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

Est-ce que vous ou votre bureau avez été consultés avant que le gouvernement désigne ou accélère des projets d'intérêt national?

Mona Nemer: Non. Est-ce qu'il y en a qui sont accélérés?

Maxime Blanchette-Joncas: Oui. On peut parler du projet de Contrecoeur, de la Loi sur les espèces en péril et du chevalier cuiré, entre autres choses. On pourrait faire une liste.

Nous nous étions posé la même question au mois de novembre dernier. J'espérais que le gouvernement avait entendu raison et vous avait consultée, mais vous me confirmez aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de discussions avec le gouvernement sur ces projets.

Mona Nemer: Non, il n'y en a pas eu.

Maxime Blanchette-Joncas: Il n'y en a eu aucune. C'est bien.

J'aimerais revenir avec vous sur la stratégie que porte le gouvernement en matière d'intelligence artificielle.

En ce moment, les parlementaires et le public ne peuvent pas vraiment savoir qui a participé à la consultation publique pour définir la stratégie sur l'intelligence artificielle. Comment la confiance du public peut-elle véritablement être renforcée si on n'a pas d'information permettant de savoir ce qui a influencé les décisions ou les stratégies du gouvernement?

Mona Nemer: Vous m'excusez, mais je trouve difficile de répondre à cette question.

J'aimerais quand même souligner quelques aspects de la stratégie qui sont assez importants et sur lesquels tout le monde s'entend probablement. Par exemple, je crois que nous sommes tous d'accord sur le fait que l'amélioration de la littératie en intelligence artificielle est quelque chose de très important.

Maxime Blanchette-Joncas: Mon temps de parole étant très limité, permettez-moi de revenir sur la question: est-ce qu'on renforce la confiance du public si le processus de consultation publique est transparent? C'est simplement ça, ma question.

Mona Nemer: Encore une fois, je ne suis pas au courant des détails de cette consultation.

Si je comprends bien, il y a eu des milliers de personnes qui y ont participé. Il faut quand même reconnaître qu'il y a eu des consultations.

Maxime Blanchette-Joncas: D'accord.

[Traduction]

La présidente: Je prierais les membres de se taire. La personne qui a la parole a le droit de s'exprimer. Je vous prie de ne pas parler en même temps qu'elle.

Monsieur Blanchette-Joncas, il vous reste 15 secondes.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci, madame la présidente.

Je vous informe simplement que je vais céder mon temps de parole.

• (1655)

[Traduction]

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole au député Mahal pendant cinq minutes.

Jagsharan Singh Mahal (Edmonton-Sud-Est, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie également de votre présence, madame Nemer. C'est bon de vous revoir.

Vous vous souvenez peut-être que, lorsque vous avez comparu devant notre comité en novembre dernier, je vous ai demandé si vous aviez rencontré le premier ministre depuis les élections. Vous m'avez répondu que non, vous ne l'aviez pas rencontré. J'aimerais savoir si la situation a changé et combien de fois vous avez rencontré le premier ministre depuis avril 2025.

Mona Nemer: J'ai rencontré de nombreux membres du Cabinet du premier ministre, notamment son chef de cabinet et plusieurs de ses ministres, dans le cadre de mes échanges réguliers avec son Cabinet et les bureaux de nombreux ministres. Je suis impatiente de rencontrer le premier ministre dans les semaines à venir.

Jagsharan Singh Mahal: Cela signifie donc que vous n'avez pas rencontré le premier ministre depuis les élections, n'est-ce pas?

Mona Nemer: Pas encore.

Jagsharan Singh Mahal: Je vous remercie de vos réponses.

Madame Nemer, cela m'inquiète beaucoup. À l'heure où le Canada se penche sur la façon dont la science est financée au sein du gouvernement, ne pensez-vous pas qu'il soit important que vous en discutiez en tête-à-tête avec le premier ministre?

Mona Nemer: Je communique très régulièrement avec la ministre Joly, qui est ministre d'ISDE. Comme vous le savez, je travaille avec elle à la gestion de nombreux dossiers importants dans les domaines de la science, de l'industrie et de l'innovation.

J'ai le sentiment de fournir au gouvernement les conseils dont il a besoin. Même si je n'ai pas eu d'entretien en tête-à-tête avec le premier ministre, cela ne m'a pas empêché de faire mon travail.

Jagsharan Singh Mahal: En effet, cela ne vous empêche pas de le faire, et j'aime le fait que vous ayez ce genre d'état d'esprit lorsqu'il s'agit de servir les Canadiens.

Une partie de votre mandat consiste à jouer le rôle de conseiller auprès du premier ministre. Vous rencontrez les ministres, ce que je comprends, mais je précise encore une fois que vous avez confirmé que vous n'aviez pas encore rencontré le premier ministre.

Passons à ma question suivante. Avez-vous été consulté d'une manière ou d'une autre au sujet des réductions drastiques des budgets consacrés à la science et à la recherche qui ont été imposées à la plupart des ministères depuis le dernier budget?

Mona Nemer: Non.

Jagsharan Singh Mahal: Que pensez-vous de ces compressions budgétaires pour lesquelles vous n'avez pas été consultée?

Mona Nemer: Il est difficile de ressentir quelque chose quand on n'est pas au courant.

Des députés: Oh, oh!

Jagsharan Singh Mahal: En tant que scientifique, quand vous apprenez que le financement a été réduit dans le budget, cela vous attriste-t-il pour autant?

Mona Nemer: Madame la présidente, ma mission consiste à formuler des recommandations visant à renforcer la science dans notre pays. Cette mission est très importante, mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il est toujours nécessaire d'allouer davantage de fonds pour atteindre cet objectif, ni qu'une réduction budgétaire a nécessairement des répercussions négatives sur la qualité de la recherche scientifique. Je pense que toute entreprise...

Jagsharan Singh Mahal: Madame Nemer, dans l'une de vos dernières réponses à une question, je crois que vous avez confirmé que le fait d'accorder des financements, puis de les réduire, avant de les rétablir, n'est pas bénéfique pour la science, la recherche et le pays.

Mona Nemer: Un financement en dents de scie ne profite pas à la science.

Jagsharan Singh Mahal: Ne trouvez-vous pas qu'à des sujets de ce genre, le gouvernement affirme être en faveur de la science alors que les conservateurs s'y opposent, mais qu'en même temps, il procède à des compressions budgétaires arbitraires?

Mona Nemer: Je vais peut-être vous rappeler que la science — y compris les budgets consacrés à la recherche et les effectifs scientifiques — est présente dans tout le pays, que ce soit dans les laboratoires gouvernementaux, les universités, les établissements d'enseignement supérieur ou le secteur privé. J'estime que l'essentiel est d'avoir une vision globale de l'ensemble du système. Parfois, les choses évoluent, et les meilleures recherches sont menées dans le secteur privé. Parfois, elles sont menées au sein du gouvernement. D'autres fois encore, elles sont menées dans les universités. L'important est de faire en sorte que les travaux scientifiques et les travaux de recherche essentiels sont menés quelque part dans le pays et qu'ils sont accessibles.

Jagsharan Singh Mahal: Je pense que nous sommes tous les deux d'accord pour dire qu'il est important d'assurer un financement continu pour les bonnes causes, afin de garantir que notre pays bénéficie des avancées scientifiques et de la recherche nécessaires.

Mona Nemer: Je ne peux que reconnaître l'importance de budgets scientifiques stables.

Jagsharan Singh Mahal: Je vous remercie.

• (1700)

La présidente: Il vous reste 10 secondes.

Jagsharan Singh Mahal: Dans ce cas, je vais céder le reste de mon temps de parole.

La présidente: Je vous remercie.

Nous allons maintenant donner la parole à la députée Nathan pendant cinq minutes.

Veuillez prendre la parole, madame.

Juanita Nathan (Pickering—Brooklin, Lib.): Merci, madame la présidente,

Madame Nemer, j'aimerais vous poser quelques questions d'ordre scientifique.

J'ai eu l'occasion de visiter le zoo de Toronto le mois dernier, et j'ai été impressionnée par le rôle de pionnier que cet établissement joue dans le domaine de la cryoconservation, ainsi que par son potentiel à contribuer à la biodiversité, à la préservation, à l'innovation scientifique et à la croissance économique du Canada. La cryoconservation est considérée comme un outil essentiel pour préserver la diversité génétique des espèces menacées et pour soutenir les futurs efforts de conservation et de restauration.

D'un point de vue scientifique, dans quelle mesure est-il important que le Canada investisse dans le développement des capacités de cryoconservation et dans leur accroissement? Quel rôle les centres d'excellence nationaux pourraient-ils jouer dans la protection de la biodiversité et la promotion de la recherche et de l'innovation au Canada?

Mona Nemer: Il s'agit là d'une question très importante, car elle porte sur les solutions scientifiques qui visent à lutter contre la perte de biodiversité et à protéger les espèces menacées, ainsi que sur l'importance de ces plateformes uniques réparties sur l'ensemble de notre territoire national.

La cryoconservation revêt une importance capitale pour toutes les raisons que vous avez évoquées. Elle joue également un rôle essentiel lorsque les chercheurs créent des organismes génétiquement modifiés qui peuvent servir à des recherches ultérieures, à des essais pharmacologiques, etc. Nous pouvons les conserver à moindre coût, puis les décongeler lorsque nous en avons besoin et reconstituer l'espèce.

Je pense que c'est précisément ce que vise la Fondation canadienne pour l'innovation, qui finance ce type de plateformes — à savoir l'établissement de ces plateformes facilitatrices dans tout le pays —, et je crois que c'est un bon exemple de ce genre d'initiative.

Juanita Nathan: Je vais simplement donner suite à cette question.

Compte tenu du rôle de premier plan que le Canada joue dans les domaines de la biotechnologie et de la science de la conservation, pensez-vous que le fait d'investir dès maintenant dans les infrastructures de cryoconservation contribuerait à garantir un avenir environnemental et scientifique? Pourriez-vous citer quelques exemples à cet égard?

Mona Nemer: Comme je l'ai indiqué, outre la perte de biodiversité, la possibilité de réintroduire des espèces dans un environnement adapté... On peut imaginer que, grâce à la cryoconservation, il est possible de préserver des agents pathogènes et des virus, et d'utiliser ces derniers pour développer de nouveaux antibiotiques et antiviraux. On peut disposer de modèles animaux qui permettent d'assurer des fonctions d'examen critique et d'étudier ainsi des maladies chroniques et aiguës. Il existe de multiples applications visant à améliorer la santé, mais aussi à stimuler l'économie dans des domaines précis des sciences de la vie.

Juanita Nathan: Je vous remercie de vos réponses.

Je voudrais vous interroger sur l'excellence scientifique qui existe dans les collectivités de l'ensemble du Canada, qu'il s'agisse de petites localités ou de grands centres urbains.

Qu'il s'agisse des grandes universités axées sur la recherche ou des établissements de plus petite taille qui desservent les collectivités rurales, nordiques ou régionales, il est toujours difficile de garantir que les talents peuvent s'épanouir, quelle que soit leur situation géographique. Comment le Canada peut-il renforcer les perspectives offertes aux chercheurs et aux innovateurs qui se trouvent en dehors des grands centres urbains, ainsi que veiller à ce que les retombées scientifiques et économiques profitent aux collectivités de l'ensemble du pays?

Mona Nemer: C'est une excellente question. J'ai l'occasion de me rendre dans de nombreux établissements situés en milieu rural, loin des grands centres urbains, et je constate par moi-même à quel point ils sont importants pour le développement économique et le bien-être de leur région. C'est un superbe exemple de contexte où la recherche et le développement peuvent s'épanouir, et où le codéveloppement — c'est-à-dire la réalisation de recherches ciblées et pertinentes pour la collectivité — revêt une grande importance. Cela permet aux jeunes de participer à des projets de recherche sans avoir à quitter leur ville natale, etc.

Là encore, il s'agit d'un parfait exemple qui montre à quel point la recherche peut être bénéfique à bien des égards, notamment sur le plan socioéconomique.

• (1705)

La présidente: Je vous remercie. Le temps qui nous était imparti est écoulé.

Nous allons maintenant donner la parole à la députée DeRidder pendant cinq minutes.

La parole est à vous, madame.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de vous être jointe à nous aujourd'hui.

Dans votre déclaration préliminaire, vous avez mentionné que vous donniez des conseils concernant l'évolution rapide des technologies et que vous mettiez l'accent sur la souveraineté numérique. Nous sommes reconnus depuis longtemps comme un chef de file de la recherche sur l'IA et sur l'innovation numérique, mais j'entends des gens exprimer des inquiétudes à cet égard et je constate que nous accusons du retard en matière de commercialisation.

Du point de vue de la science et de l'innovation, quels obstacles continuent d'empêcher les découvertes canadiennes de se transformer en entreprises canadiennes et en emplois au Canada?

Mona Nemer: Je vous remercie de la question. Si vous me voyez sourire, c'est parce qu'il s'agit de la question à 1 million de dollars à laquelle les gouvernements successifs ont eu du mal à répondre.

Nous avons dans notre pays de nombreux programmes qui soutiennent l'innovation, et d'autres qui soutiennent la recherche, et je pense que le problème, c'est souvent que ces deux volets ne sont pas reliés. Les structures sont là, mais pas les liens entre elles.

Bien sûr, il est dans l'intérêt du pays que nous puissions commercialiser nos produits et faire croître les entreprises au Canada. La ministre Joly m'a demandé la semaine dernière de lui soumettre des recommandations sur les moyens concrets d'accélérer la commercialisation. Je serai probablement en mesure de vous donner une meilleure réponse dans quelques mois.

Kelly DeRidder: Avez-vous consulté le gouvernement sur l'aspect de la commercialisation à ce moment-là, avant qu'il ne publie sa stratégie en matière d'IA?

Mona Nemer: J'ai consulté le gouvernement et le ministre Solomon au sujet des missions et de la meilleure façon de commencer pour l'adoption et la commercialisation, car ces deux aspects vont souvent de pair.

Pour l'IA, par exemple, et son application dans le domaine de la santé, je dois dire que mon bureau avait déjà collaboré avec des partenaires, notamment les Français et les Italiens, afin de mettre en place des projets collaboratifs précisément à ce sujet, car il existe d'énormes possibilités sur le plan économique et en matière d'accès aux soins.

Kelly DeRidder: Merci.

Je trouve un peu préoccupant d'apprendre que vous avez donné votre avis sur la stratégie en matière d'IA, mais que celui-ci n'a pas été pris en compte ni intégré à la stratégie, et qu'à présent, une nouvelle ministre sollicite ce même avis. Je pense que cela aurait dû faire partie de la stratégie « L'IA pour tous » que la ministre vient de présenter.

Kitchener-Centre est depuis longtemps reconnue comme la capitale canadienne de l'innovation grâce à nos travaux de recherche, nos jeunes entreprises et nos innovateurs. Selon vous, comment le gouvernement peut-il faire en sorte que les régions comme la mienne soient mieux intégrées dans le développement et la commercialisation au Canada?

Mona Nemer: La région est superbe; c'est un peu la Silicon Valley du Nord. Les activités qu'on y trouve font des envieux.

Je pense que tout repose sur la mise en place d'un écosystème complet qui soutient les jeunes pousses, les entreprises en croissance et les talents émergents au Canada. J'ai bon espoir que nous y parviendrons. C'est nécessaire.

Kelly DeRidder: Merci.

Y a-t-il des domaines où le gouvernement fédéral pourrait en faire davantage sur le plan des politiques pour prévenir l'exode des cerveaux que nous observons aujourd'hui au pays et pour retenir nos entrepreneurs et nos talents au Canada?

Mona Nemer: En ce qui concerne les talents dans le domaine des STIM, par exemple, beaucoup d'entre eux se tournent vers l'industrie. Certains deviennent entrepreneurs et d'autres poursuivent des études universitaires. En fait, la grande majorité ne suit pas d'études universitaires.

Si nous voulons retenir nos talents, nous devons disposer de solides infrastructures industrielles et favoriser une forte expansion industrielle pour fabriquer des produits ici et les vendre dans le monde entier.

• (1710)

Kelly DeRidder: Merci beaucoup.

Pour la dernière question, j'aimerais davantage obtenir votre opinion.

Je trouve moi aussi décourageant d'apprendre que le Cabinet du premier ministre ne vous a pas contacté pour discuter directement de vos priorités en matière de science. Cela correspond à ce que je constate: des coupes budgétaires, des compressions dans la recherche agricole et l'annulation de la mission du rover lunaire.

Selon votre opinion, auriez-vous préféré que...

La présidente: Le temps de parole de Mme DeRidder est écoulé. Vous pourrez revenir...

Kelly DeRidder: Puis-je simplement terminer la question?

La présidente: Le temps est écoulé. Nous avons encore une heure, alors vous pourrez y revenir.

Sur ce, nous allons passer à M. Eyolfson.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Doug Eyolfson (Winnipeg-Ouest, Lib.): Je vous remercie beaucoup d'être avec nous, madame Nemer.

Dans votre mémoire, vous avez parlé de la lutte contre la désinformation scientifique.

Je suis médecin. J'exerce depuis 1993. J'ai travaillé dans une unité de soins intensifs pendant la pandémie. J'ai vu plus de décès évitables que je ne l'aurais cru possible.

Selon les données de l'Association canadienne de santé publique, la réticence à l'égard de la vaccination a causé environ 2 800 décès au Canada. Nous savons que la désinformation scientifique coûte bel et bien des vies humaines. Nous voyons actuellement des nourrissons mourir de la rougeole en raison de l'augmentation choquante du nombre de cas, attribuable, encore une fois, à la désinformation sur les vaccins et à d'autres fausses informations scientifiques.

Comment votre organisation réagit-elle face à cela? Comment pouvons-nous amener les gens à se fier aux données scientifiques avérées?

Mona Nemer: Il s'agit d'un enjeu complexe et très important auquel nous sommes tous confrontés, non seulement au Canada, mais partout dans le monde, et qui nous coûte très cher.

Je commencerai par dire qu'il faudra que ce soit un effort de toute la société. Ce n'est pas la responsabilité d'un groupe en particulier, mais pas d'un autre, etc. Je pense que la confiance dans la science et dans le gouvernement est extrêmement importante pour nos valeurs démocratiques.

Quant à mes propres actions, nous avons mis en place un groupe de travail. Les conseillers scientifiques internationaux se sont montrés très préoccupés par ce problème, et nous avons commencé à réfléchir aux moyens de le résoudre.

L'Australie vient de publier une étude intéressante, notamment sur ce qui motive les gens à prêter attention à ces informations. Vous ne serez pas surpris si je vous dis que cette étude traite largement de neuroscience, de psychologie et de communication.

Je pense que nous devons nous intéresser aux raisons pour lesquelles les gens sont influencés et à la manière dont ils le sont, et faire en sorte de donner aux gens les moyens de développer un esprit critique et de s'interroger sur les sources d'information, entre autres.

Doug Eyolfson: Merci.

Je sais qu'il existe différentes approches, selon le public visé et l'objectif recherché. Pour le grand public, il s'agit de renforcer la confiance dans la science.

L'un des grands défis auxquels nous sommes également confrontés concerne ceux qui diffusent délibérément de la désinformation scientifique. Au sud de la frontière, une personnalité très haut placée au sein de l'administration de la santé affirme que la prise de Tylenol pendant la grossesse provoque l'autisme, et il a largement contribué à ébranler la confiance des gens dans la science et dans la vaccination.

Comment nous y prendre face à ces personnes qui, sciemment et activement, que ce soit pour des gains financiers ou un objectif politique, diffusent cette désinformation qui sape la confiance des gens dans la science?

Mona Nemer: Pour certains des exemples que vous avez cités au sujet du Tylenol et de la grossesse, je dirais simplement que les personnes qui ne sont pas qualifiées pour donner des conseils médicaux ne devraient pas le faire. Nous devons veiller à ce que la population connaisse les qualifications de ceux qui donnent des conseils. C'est une première chose.

Pour revenir à ce que vous avez dit au sujet du public et de l'adaptation de notre approche en fonction de nos interlocuteurs, je pense que nous devons élargir notre action afin que des leaders respectés au sein de leurs communautés prennent part à la conversation. C'est d'une importance cruciale. Les données montrent que les personnes qui se méfient des vaccins, par exemple, se méfient également d'autres actions ou déclarations du gouvernement et d'autres institutions. C'est un problème qui doit être traité avec sérieux et rigueur.

• (1715)

Doug Eyolfson: Merci beaucoup.

La présidente: C'est maintenant au tour de M. Blanchette-Joncas, pour deux minutes et demie.

Allez-y, monsieur Blanchette-Joncas.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup, madame la présidente.

Madame la conseillère scientifique en chef, vous aviez participé au Comité permanent de la science et de la recherche dans le contexte d'un sujet important dont nous discutons ici, soit la diffusion des connaissances en français. Le gouvernement a demandé à un comité indépendant, auquel participent des chercheurs, de se pencher sur différentes pistes de solution pour améliorer la diffusion des connaissances...

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre. Il y a un peu d'écho. Les interprètes peuvent-ils s'en occuper, s'il vous plaît?

Vous aurez vos deux minutes et demie. Veuillez recommencer depuis le début.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Est-ce que vous m'entendez bien, madame la présidente? Est-ce que je peux parler français sans problème?

[Traduction]

La présidente: Oui, je vous entends.

[Français]

Maxime Blanchette-Joncas: Très bien, merci beaucoup.

Madame Nemer, vous avez déjà dit au Comité que vous reconnaissez que la science en français est essentielle à la diffusion des connaissances. J'aimerais connaître votre opinion sur le plus récent rapport que le gouvernement a demandé concernant des pistes de solution pour améliorer la science en français.

Je comprends que vous avez eu des discussions avec des membres du gouvernement. Quelles sont, selon vous, les pistes d'action prioritaires à mettre en place très prochainement?

Mona Nemer: Quand vous les qualifiez de prioritaires, j'imagine que vous parlez des pistes par lesquelles on peut commencer afin de voir des résultats. Or, je crois qu'il y a bien des choses à faire.

Quand le gouvernement donne des subventions ou des fonds, il y a des conditions assorties. Je pense que, si on demandait à toutes les agences qui reçoivent des fonds pour de la recherche de faire un rapport sur le nombre de francophones qui ont demandé et reçu des subventions, ce serait déjà un bon début. Je compte demander à Statistique Canada de m'indiquer le nombre de thèses qui ont été

soumises en français et le nombre de francophones dans certains domaines.

Autrement dit, il faut commencer par avoir des données. À partir du moment où nous avons des données, nous pouvons faire des choses qui sont importantes.

Cela ne nous empêche pas, entretemps, d'aider l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, par exemple, pour continuer de faire valoir le rôle du français.

Il faut aussi pouvoir utiliser des traductions en français. Pour les textes scientifiques, ce n'est pas très bien fait encore. Donc, ça peut être un projet de recherche en soi.

Maxime Blanchette-Joncas: Je veux revenir sur une idée que vous nous aviez proposée à l'époque, soit celle de mettre sur pied un bureau pour la science en français, afin d'assurer le suivi et la coordination des efforts et de mesurer les progrès accomplis.

Seriez-vous toujours d'accord pour que ce bureau soit rattaché au Bureau du conseiller scientifique en chef du Canada?

Mona Nemer: C'est une des possibilités. Si le gouvernement me demandait de prendre cette responsabilité, je le ferais avec grand plaisir.

Maxime Blanchette-Joncas: Merci beaucoup.

[Traduction]

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

C'est au tour de M. Baldinelli, pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

Tony Baldinelli: Merci, madame la présidente.

Merci, madame Nemer.

Je vais reprendre le fil des questions posées tout à l'heure par ma collègue. Malheureusement, elle n'a pas pu poser sa question. Elle a évoqué la déception que nous avons tous ressentie en apprenant que vous n'aviez pas rencontré le premier ministre. Ces rencontres sont importantes. Ce sont des signaux. Cela donne l'impression que la science n'est pas une priorité, ce qui correspond au thème et à la tendance que nous avons observés récemment.

Par exemple, en ce qui concerne les centres de recherche agricole, 75 % des coupes budgétaires totales imposées au ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire se font au détriment de la direction des sciences et de la recherche. En mars, juste après votre dernière comparution, 20 millions de dollars ont été supprimés du Fonds stratégique des sciences. Toujours en mars, l'Agence spatiale canadienne a annoncé des coupes dans le budget de la mission du rover lunaire.

Ce sont là des signaux inquiétants, si je peux être tout à fait franc. Ils indiquent que la science devient une priorité secondaire pour le gouvernement. Dans vos remarques, vous avez évoqué le fait que le « financement à géométrie variable » n'était pas bon pour la science. Je voudrais vous donner l'occasion de répondre à cela et de nous faire part de vos sentiments à l'égard de certaines de ces coupes budgétaires. Qu'est-ce que cela révèle de l'engagement du gouvernement envers la science et la recherche scientifique?

• (1720)

Mona Nemer: Merci, madame la présidente.

Je vais peut-être exprimer des opinions fondées sur des données, car je ne pense pas que mes sentiments aient vraiment d'importance dans cette situation.

Je dirai d'abord que, de mon point de vue, il n'y a absolument pas de désintérêt pour la science et la recherche. Je pense que l'engagement de 1,7 milliard de dollars pour attirer des talents en dit long. C'est un financement considérable...

Tony Baldinelli: C'est tout de même moins que les 21 milliards de dollars qu'ils dépensent en consultants externes. N'aurait-il pas été préférable que ce gouvernement décide de réduire de 21 milliards de dollars les dépenses consacrées aux consultants externes et de réinjecter cet argent dans les centres de recherche agricole et dans le financement public de nos filières universitaires, par exemple?

Enfin, bon sang, nous avons un rapport récent daté du lundi 1^{er} juin qui fait référence au Centre pour le classement mondial des universités. Sur les 38 universités canadiennes, 37 ont reculé dans le classement. Une seule a conservé sa place.

Taleb Noormohamed: J'invoque le Règlement, madame la présidente.

Tony Baldinelli: Nous voyons...

La présidente: M. Noormohamed invoque le Règlement.

Tony Baldinelli: Arrêtez le chronomètre.

La présidente: Oui.

Taleb Noormohamed: Cela relève-t-il de la compétence de la conseillère scientifique en chef?

Tony Baldinelli: Je pose simplement une question qui porte sur la science.

La présidente: Cela relève du débat.

Merci, monsieur Noormohamed.

Merci, monsieur Baldinelli.

Tony Baldinelli: Cela ne vous préoccupe-t-il pas? Ces précieux dollars que nous dépensons sont nécessaires non seulement dans nos ministères, mais aussi au sein du groupe U15 et dans toutes les universités. En fait, j'ai dans ma circonscription le premier établissement de recherche de tout le Canada. Les collègues et les cégeps ont peut-être reçu 500 millions de dollars sur les 10 milliards de dollars et plus destinés au financement de la recherche fondamentale. N'aurait-il pas été préférable que le gouvernement...?

Ou ne pensez-vous pas qu'une partie des fonds que le gouvernement consacre à des consultants externes serait mieux investie au sein même du gouvernement pour faire avancer la recherche? Cela ne concerne pas seulement les universités et les collèges, mais aussi les ministères, et cela permettrait de conserver les employés du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire afin que nous puissions poursuivre l'excellent travail accompli dans ces sept centres par ces employés, qui vont perdre leur emploi.

Mona Nemer: Madame la présidente, je tiens simplement à réaffirmer que la science me tient particulièrement à cœur. Je suis une fervente défenseuse de la science, et je pense que nous devons considérer la situation dans son ensemble. Par exemple, concernant les investissements que nous consacrons à la sécurité et à la défense, le premier ministre a clairement indiqué dès le départ que cela comprenait des investissements substantiels en R-D, tant dans le domaine civil, bien sûr, que dans celui des technologies à double

usage. Des fonds seront effectivement alloués aux universités et à l'industrie à cette fin.

Tony Baldinelli: Pour revenir à votre remarque — et je vous remercie —, vous avez également parlé de votre bureau et des conseils qu'il fournit, non seulement en matière de recherche scientifique, mais aussi d'infrastructure scientifique. Votre bureau n'a-t-il jamais été consulté au sujet des 200 millions de dollars consacrés au port spatial de Canso, en Nouvelle-Écosse? Avez-vous visité ce site?

Mona Nemer: Mon bureau n'a pas été consulté, et je n'ai pas visité le site.

Tony Baldinelli: Vous ne verrez pas grand-chose.

Des députés: Oh, oh!

Mona Nemer: Si cela vous intéresse, je peux vous donner quelques renseignements scientifiques. J'ai examiné ce qui rendait ce site si particulier par rapport à d'autres sites de lancement de satellites. Il s'avère qu'en raison de la position souhaitée pour les satellites et de la courbure de la Terre, c'est en réalité un très bon endroit pour lancer directement les satellites.

• (1725)

Tony Baldinelli: Ma question ne porte pas sur...

La présidente: Merci. Le temps est écoulé.

C'est au tour de M. Rana, pour cinq minutes.

Monsieur Rana, vous avez la parole.

Taleb Noormohamed: C'est une excellente question.

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Merci, madame la présidente.

La présidente: M. Rana a la parole. Je demande à tous les députés de garder le silence, s'il vous plaît.

Allez-y, monsieur Rana.

Aslam Rana: Merci, madame la présidente.

Je vous remercie du temps que vous nous accordez, madame Nemer.

En tant que député d'Hamilton, j'ai quelques données à vous communiquer concernant la ville d'Hamilton: l'écart d'espérance de vie entre les différents quartiers est près de 21 ans, et le taux de septicémie est presque deux fois plus élevé dans certaines zones.

Votre bureau vérifie-t-il si la recherche en santé financée par le gouvernement fédéral entraîne des améliorations mesurables dans les collectivités très défavorisées? Dans l'affirmative, que révèlent ces données?

Mona Nemer: Mon bureau n'a pas pour mandat d'assurer une fonction de vérification. Nous n'avons pas une telle fonction.

Cependant, la ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, Mme Joly, m'a demandé de suivre de plus près l'impact des investissements dans la recherche, en particulier depuis l'octroi de 1,7 milliard de dollars pour les chaires de recherche Impact. C'est le genre de choses que nous commencerons à examiner.

Aslam Rana: Merci.

Les données de la Banque TD montrent que le Canada perd des travailleurs qualifiés au profit des États-Unis à un rythme presque deux fois supérieur à celui d'avant la pandémie.

Quelles données concrètes votre bureau a-t-il fournies au gouvernement concernant le maintien des possibilités de début de carrière pour les chercheurs, en particulier dans des villes axées sur la recherche comme Hamilton?

Mona Nemer: Nous n'avons pas fourni de données à ce sujet, car la plupart des données proviennent de Statistique Canada. Il est inutile de faire double emploi.

Je tiens toutefois à mettre les gens en garde quant à l'interprétation des données. Dans le domaine scientifique, il y a toujours eu une mobilité entre les pays, et certainement entre les États-Unis et le Canada. Des personnes du Canada vont aux États-Unis pour suivre une formation postdoctorale, par exemple. Parfois, elles ne reviennent pas, mais parfois elles reviennent. Des citoyens américains et d'autres nationalités viennent travailler ici.

Nous devons faire preuve d'une grande prudence lorsque nous analysons les données relatives à l'exode des cerveaux et à l'afflux de cerveaux. Je tenais simplement à le mentionner.

Aslam Rana: Le Canada consacre 1,8 % de son PIB à la recherche et au développement, ce qui est inférieur à la moyenne des pays de l'OCDE, qui s'élève à 2,7 %. Les États-Unis sont à 3,3 %.

Quel cadre votre bureau utilise-t-il pour évaluer les retombées économiques et sociales de cet investissement, et ces indicateurs sont-ils rendus publics?

Mona Nemer: J'aimerais aborder la question du rendement du Canada sur le plan du PIB.

En effet, nous sommes en dessous de la moyenne de l'OCDE, et j'espère que nous pourrions y remédier, notamment grâce à l'augmentation du financement de la R-D pour les technologies à double usage.

Je tiens à souligner que l'un de nos principaux problèmes en matière d'investissement dans la R-D se situe du côté des entreprises. Nous ne sommes pas performants sur ce plan. Le Canada est l'un des très rares pays de l'OCDE, et certainement du G7, dont le secteur privé contribue à moins de 50 % des investissements dans la recherche. Nous devons faire quelque chose à ce sujet.

Aslam Rana: La recherche financée par le gouvernement fédéral génère souvent de la propriété intellectuelle qui est commercialisée à l'étranger.

Quels conseils votre bureau a-t-il donnés pour garantir que la propriété intellectuelle générée ici revienne au public?

Mona Nemer: Nous avons donné quelques conseils informels, mais la ministre m'a maintenant demandé de fournir des recommandations plus détaillées, si vous voulez, sur la transformation des découvertes en innovation. La propriété intellectuelle, les politiques en matière de propriété intellectuelle et la gestion de la propriété intellectuelle sont essentielles.

Il y a des enjeux qui sont transversaux à tous les secteurs, mais d'autres sont spécifiques à certains d'entre eux. Par exemple, la gestion de la propriété intellectuelle dans le secteur de la santé, notamment pour la mise au point de médicaments, est cruciale. Nous devons être clairs à ce sujet dès le moment de la découverte. Sinon, nous n'aurons jamais la possibilité de commercialiser quoi que ce soit. Personne n'investira les fonds nécessaires dans un projet si la propriété intellectuelle n'est pas protégée.

• (1730)

Aslam Rana: Je pense que mon temps de parole est écoulé.

Merci beaucoup.

La présidente: C'est maintenant au tour de M. Ho, pour cinq minutes.

Allez-y, je vous prie.

Vincent Ho: Merci, madame la présidente.

Madame Nemer, vous avez parlé de l'embauche fondée sur le mérite. C'est ainsi que nous parvenons à l'excellence dans le domaine des sciences. Je voudrais attirer votre attention sur une offre d'emploi datée du 1^{er} avril 2026, publiée par le département des biosciences humaines de la faculté des sciences de l'Université Memorial. Ce département mène actuellement une recherche interne ouverte afin de recruter et de nommer un candidat à une chaire de recherche du Canada de niveau 2 du CRSNG en biochimie computationnelle.

L'offre d'emploi dit:

... le concours est ouvert à tous les candidats qui sont actuellement des employés de l'Université Memorial et qui s'identifient comme appartenant à un ou plusieurs des groupes suivants: femmes et groupes en quête d'équité entre les genres, personnes racisées, Autochtones et personnes en situation de handicap...

Comment pouvons-nous attirer les meilleurs candidats si nous excluons complètement tout un groupe de personnes de la possibilité de postuler à ce poste?

Mona Nemer: Pour répondre à cette question, je tiens à préciser que les universités disposent d'une marge de manœuvre pour utiliser les chaires de recherche du Canada en fonction de leurs propres besoins et règlements. Par exemple, dans ce cas précis, vous avez mentionné que le concours n'était ouvert qu'aux candidats internes. D'autres universités l'utiliseraient à des fins de recrutement.

Vincent Ho: Je parle du deuxième critère, celui lié à la race.

Mona Nemer: Peut-être que cela aiderait...

Vincent Ho: Le programme des chaires de recherche du Canada est défini par le gouvernement fédéral, qui menacerait de retirer son financement si les universités ne respectaient pas certains critères, comme les exigences en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, les quotas en fonction de la race et du genre.

Comment pouvons-nous attirer les meilleurs candidats pour cette offre d'emploi si nous excluons tout un groupe de personnes de la possibilité de postuler?

Mona Nemer: Si vous me le permettez, je vais prendre un peu de recul, et je pense que vous apprécierez la réponse. Je tiens à clarifier la manière dont ces quotas ont été fixés. Lorsque le CRSNG a établi cela — et qu'on me corrige si le conseil subventionnaire a modifié ses politiques —, au départ, la méthode consistait à examiner les champs de réponse.

Vincent Ho: Oui, il a bien modifié ses politiques. Lorsque vous étiez professeure à l'Université d'Ottawa, les politiques étaient différentes. Elles ont été modifiées récemment, et c'est ce qui s'est passé.

Mona Nemer: On les a rendues obligatoires.

Vincent Ho: Je vais passer à une autre question.

Dans votre rôle de conseillère scientifique en chef, vous avez mentionné l'importance de l'indépendance pour représenter la science, les scientifiques et le personnel scientifique. Vous avez fait l'objet de plus de 200 démarches de lobbying depuis votre nomination au poste de conseillère scientifique en chef, notamment de la part de sociétés pharmaceutiques.

Madame Nemer, lorsque de grandes sociétés pharmaceutiques privées à but lucratif exercent des pressions sur vous ou sur votre bureau, considérez-vous cela comme une réunion régulière des parties intéressées ou comme une tentative d'influencer la politique scientifique fédérale?

Mona Nemer: Tout d'abord, il n'y a pas tellement de sociétés pharmaceutiques dans ce pays. J'aimerais bien qu'il y en ait plus. Je ne me souviens pas d'avoir fait l'objet de pressions de leur part. Dans le cadre de nos efforts visant à redynamiser les industries des sciences de la vie, j'ai...

Vincent Ho: Si vous ne vous en souvenez pas, je vais vous rafraîchir la mémoire. Je sais que personne n'a une mémoire parfaite. En juillet 2025, une société pharmaceutique américaine, Gilead, a exercé des pressions sur vous concernant la santé, la propriété intellectuelle, le commerce international, la R-D et le développement économique.

Qu'est-ce que Gilead vous a demandé exactement, à vous ou à votre bureau?

Mona Nemer: En fait, je me suis rendue chez Gilead, car nous avons une succursale en Alberta. Je m'y suis rendue pour voir si ses installations lui permettaient de...

Vincent Ho: Cependant, vous ne représentez pas Santé Canada. Vous ne représentez pas l'industrie. Je comprends pourquoi cette entreprise voudrait faire pression sur Santé Canada ou sur la ministre de l'Industrie, mais vous êtes censée être l'arbitre indépendant en matière scientifique.

Mona Nemer: Madame la présidente, j'essaie de répondre.

La présidente: Je suis désolée de l'interruption.

Monsieur Ho, si vous posez une question, veuillez laisser la témoin y répondre.

Merci.

Allez-y, madame Nemer.

Mona Nemer: Nous avons une stratégie unique pour le secteur manufacturier dans le pays, qui s'inscrit dans le cadre de notre résilience en matière de santé. Elle fait également partie de notre stratégie industrielle. Le premier ministre s'est exprimé très clairement sur l'importance des sciences de la vie. J'ai parcouru le pays pour me faire une idée de la situation, car je connais bien ce domaine.

• (1735)

Vincent Ho: J'ai une dernière question, car c'est mon temps de parole.

Lorsqu'une société pharmaceutique américaine vous demande des changements à certaines politiques...

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Oh, oh! C'est rude, ça.

[Traduction]

Vincent Ho: ... comment faites-vous la part des choses entre les preuves scientifiques avérées et les arguments de vente des entreprises? Quelles garanties votre bureau met-il en place pour éviter que cela ne se produise?

Mona Nemer: D'abord, nous n'avons pas parlé de politique ni de propriété intellectuelle. Nous avons parlé de la capacité à répondre à un besoin dans le pays. Nous sommes actuellement confrontés à deux pandémies, et si nous essayons de fabriquer des traitements ou

des vaccins dans ce pays, je dois connaître nos capacités afin de savoir comment conseiller le gouvernement. Je ne peux pas me fonder sur des hypothèses pour dire si nous devrions nous approvisionner à l'étranger ou produire au Canada.

Vincent Ho: Je croyais que vous aviez dit que vous n'établissiez pas de politique.

La présidente: Le temps est écoulé, monsieur Ho.

C'est au tour de M. Danko, pour cinq minutes.

Vous avez la parole.

John-Paul Danko: Merci, madame la présidente.

Je vais poser une série de questions sur l'intelligence artificielle et son adoption au Canada. Cela a été un sujet assez important à Hamilton au cours de la dernière semaine. En effet, nous avons assisté à une manifestation assez importante contre l'intelligence artificielle, des gens affirmant qu'ils ne voulaient pas d'intelligence artificielle, quoi qu'il arrive. Ils fondent principalement ces perceptions sur l'intelligence artificielle prédictive, les grands modèles de langage, les robots conversationnels, les générateurs d'images, et d'autres choses semblables. Je comprends tout à fait leurs hésitations, leur désarroi et leurs craintes concernant l'intelligence artificielle.

Je voudrais vous donner l'occasion de nous expliquer comment, dans les domaines de la science, de la recherche, de l'innovation et des affaires, les organisations et les chercheurs canadiens utilisent déjà l'intelligence artificielle. Comment pouvons-nous en tirer parti pour véritablement renforcer l'économie canadienne de demain?

Mona Nemer: Je trouve assez préoccupant qu'une partie du public se méfie de l'intelligence artificielle, car il s'agit d'une technologie très importante. C'est comme si on disait qu'on ne faisait pas confiance à la numérisation, aux ordinateurs, à la biotechnologie ou, d'ailleurs, aux technologies nucléaires. En fait, cela s'est produit dans certains pays. Je pense que la méfiance de la population à l'égard des nouvelles technologies s'est avérée préjudiciable à la prospérité de ce pays, du moins, dans le secteur concerné, et c'est pourquoi la littératie en matière d'intelligence artificielle est extrêmement importante, tout comme l'éducation en matière d'intelligence artificielle.

Oui, il existe des domaines dans lesquels nous devons définir très clairement les garde-fous afin d'utiliser cette technologie tout en veillant à ce qu'elle reste centrée sur l'humain.

Il s'agit d'une technologie puissante qui est régulièrement utilisée en science et dans la mise au point de médicaments. Nous avons parlé de santé. Les résultats de nombreux essais cliniques nous ont permis de connaître, par exemple, la toxicité de certaines molécules. Nous n'avons pas besoin de répéter ces essais si nous disposons d'un algorithme d'intelligence artificielle capable de prédire la toxicité ou l'absence de toxicité. Cela peut considérablement accélérer la mise sur le marché de médicaments qui sauvent des vies.

Bien sûr, en ce qui concerne les applications, il existe également de nombreuses solutions qui permettent aux gens d'obtenir au moins une première consultation sur de nombreux sujets.

Je pense qu'il s'agit d'une technologie très importante, et le Canada peut être fier de ses contributions. Nous devons accélérer son adoption, car je pense que plus les gens utiliseront cette technologie, plus ils lui feront confiance ou sauront s'en servir de manière à ce qu'elle soit fiable.

Parallèlement, je pense que nous devons disposer d'un cadre politique clair pour rassurer la population face aux acteurs malveillants ou à une mauvaise utilisation de la technologie, tout comme nous l'avons fait avec la biotechnologie.

John-Paul Danko: Merci.

J'aimerais vous poser une brève question sur l'importance de bâtir une infrastructure souveraine canadienne en matière d'intelligence artificielle. C'est en grande partie la raison pour laquelle le gouvernement fédéral a élaboré sa stratégie en matière d'intelligence artificielle. Il s'agit de nous assurer que nous avons le contrôle de notre propriété intellectuelle et de nos droits d'auteur et que nous pouvons réglementer les systèmes d'IA, comme vous le disiez. Je vais vous donner l'occasion de nous en dire plus sur l'importance de renforcer la capacité souveraine en matière d'intelligence artificielle au Canada.

• (1740)

Mona Nemer: La capacité souveraine en matière d'IA est extrêmement importante pour les raisons que vous avez mentionnées. Bien sûr, si nous parlons de santé et d'autres domaines où la protection de la vie privée et la souveraineté sont si importantes, c'est essentiel.

J'aimerais dire que, lorsque nous parlons d'intelligence artificielle souveraine, il ne s'agit pas seulement que les centres de données doivent être ici. C'est aussi que les algorithmes doivent être élaborés et exécutés ici. Autrement, même si les données sont physiquement ici, si les algorithmes utilisés ne sont pas les nôtres, nous n'avons pas de souveraineté.

C'est extrêmement important à un moment où les pays jouent du coude dans le domaine des données et de la technologie.

John-Paul Danko: Merci. C'était une réponse très complète. Je pense que nous pouvons voir où le Canada doit être un chef de file mondial en matière d'adoption de l'intelligence artificielle et l'utiliser au profit de notre économie et des Canadiens.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Gaudreau.

Bienvenue au Comité. Vous avez deux minutes et demie. Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, madame la présidente.

C'est un privilège de vous recevoir, docteur Nemer.

Je suis ici pour remplacer pendant quelques minutes mon valeureux collègue.

Je veux revenir sur un sujet d'actualité. Nous savons tous ce qui se passe concernant les agriculteurs, le fameux Roundup et le projet de loi C-30.

Essentiellement, ma question porte sur la prise de décision. J'ai consulté rapidement votre mandat. Est-ce qu'il est d'usage de tenir compte de signalements, de consignes ou d'avis avant de prendre une décision de cette envergure?

Mona Nemer: La réponse est oui, on prend en considération les avis scientifiques, qu'ils soient formulés par la conseillère scientifique en chef ou par des conseillers scientifiques au sein des ministères.

J'aimerais effectivement préciser que les ministères ont leurs propres conseillers scientifiques. Ce n'est pas possible pour moi de donner tous les avis scientifiques. Normalement, le gouvernement me demanderait un avis scientifique sur des questions complexes qui interpellent plusieurs ministères ou plusieurs secteurs. Je voulais juste le préciser.

Marie-Hélène Gaudreau: Est-ce que vos homologues, vos collègues ou vos subordonnés ont eu une demande d'avis de la part de la ministre?

Mona Nemer: À vrai dire, je n'ai pas eu la chance de leur poser la question, vu que je n'étais pas interpellée par la question. J'ai pris connaissance de ce dossier dans les nouvelles. C'est donc encore tout frais pour moi.

Marie-Hélène Gaudreau: Madame la présidente, je pense qu'il serait bien de recevoir par écrit la réponse de la conseillère scientifique en chef indiquant s'il y a eu des consultations. C'est important pour le public. En effet, comme vous le savez, quand je prends la parole, je le fais au nom des citoyens qui s'inquiètent.

Il me reste 30 secondes et j'aimerais parler du développement scientifique en milieu rural.

On concentre les infrastructures dans les centres urbains. Je pense, par exemple, aux chaires de recherche. Est-ce que, au Québec et au Canada, il serait nécessaire de nous doter d'infrastructures dans les milieux ruraux afin de maintenir l'expertise que nous avons?

Mona Nemer: La réponse, c'est oui et non. Certaines infrastructures ont besoin de proximité, alors que d'autres n'en ont pas besoin.

Comme vous le savez, entretenir les infrastructures et les maintenir à la fine pointe de la technologie, ça coûte cher. Par ailleurs, il y a...

[Traduction]

La présidente: Je suis désolée de vous interrompre, mais le temps est écoulé. Merci.

Nous passons maintenant à M. Mahal, pour cinq minutes.

Jagsharan Singh Mahal: Madame Nemer, comme vous l'avez entendu au premier tour, mes collègues libéraux s'empressent d'accuser les conservateurs d'être contre la science chaque fois que nous soulevons des préoccupations au sujet de dépenses insoutenables. Ce même gouvernement libéral sabre des milliards de dollars dans la science et la recherche dans la plupart des ministères. Selon la propre norme du gouvernement, serait-il juste de dire que le fait de réduire le financement des sciences dans les ministères va à l'encontre de la science?

Mona Nemer: Je ne pense pas que nous puissions faire des généralisations à l'emporte-pièce sur ce qui se passe sans avoir les détails exacts de ce qui se passe et savoir pourquoi. Nous voulons tous nous assurer que l'argent des contribuables est bien dépensé. S'il y a un endroit où le même type de recherche est mené mieux ou plus efficacement et qu'il n'est pas vraiment nécessaire de le faire là où elle se fait actuellement au sein du gouvernement, je ne vois pas comment nous pouvons justifier aux contribuables que nous maintenons ce genre de chevauchement.

• (1745)

Jagsharan Singh Mahal: Je vous remercie de cette précision. Ma seule préoccupation, c'est que lorsque nous, les conservateurs, demandons des dépenses responsables, nous sommes étiquetés comme étant contre la recherche et contre la science, et lorsque les libéraux le font, ils ont leurs propres justifications.

J'aimerais maintenant passer à quelques citations.

Le 22 mars, on pouvait lire dans le *Hill Times*: « ISDE réduit de 20 millions de dollars le financement du Fonds stratégique des sciences presque deux ans après la signature d'ententes avec les bénéficiaires ».

Ce financement a-t-il été réduit sur vos conseils ou votre bureau a-t-il été consulté par le gouvernement?

Mona Nemer: Non. Je n'ai pas eu à être consultée à ce sujet. Cela faisait partie de l'exercice financier du ministère. Le gouvernement a décidé d'appliquer la même compression partout.

Jagsharan Singh Mahal: Il a pris une décision arbitraire plutôt que de discuter avec vous, en tant que conseillère scientifique en chef, des répercussions que ce genre de compressions budgétaires peuvent avoir.

Dans le *Swikblog* du 20 mars, on peut lire: « L'agence spatiale canadienne annule l'astromobile lunaire, un coup dur pour les ambitions du Canada ». Vous avez également souligné, lors d'une réponse précédente, que ce genre de compressions est préoccupant et ne devrait pas être « à géométrie variable ». Le gouvernement ne devrait pas choisir, selon ses caprices, de faire des compressions quand il le veut.

Qu'en pensez-vous? Est-ce un coup dur pour nos ambitions en matière de souveraineté spatiale? Qu'avez-vous à dire à ce sujet?

Mona Nemer: Le Canada est très fort en astronomie et en astrophysique. J'espère certainement que nous serons en mesure de prendre les commandes d'un programme très important que l'Agence spatiale a déjà lancé, qui s'appelle CASTOR.

En ce qui concerne la mission lunaire, je crois comprendre que le problème est que, comme elle dépendait de nous et qu'il s'agissait de notre contribution à la mission de la NASA, cette compression a eu des répercussions claires sur la nécessité de la poursuivre ou non. Cela aurait pu se poursuivre pendant peut-être...

Jagsharan Singh Mahal: C'est surtout que la majorité des fonds avaient été planifiés et que beaucoup de temps avait été consacré à ce projet.

Mona Nemer: Encore une fois, je ne connais pas les détails, mais le problème, c'est que lorsque nous ne sommes pas les meneurs d'un projet et que nos efforts dépendent des autres, c'est toujours une position inconfortable.

Jagsharan Singh Mahal: Merci.

Vous avez également souligné...

La présidente: Il vous reste neuf secondes.

Jagsharan Singh Mahal: Je vais céder mon temps de parole.

Merci.

La présidente: Merci, monsieur Mahal.

Nous passons maintenant à M. Deschênes-Thériault, pour cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci beaucoup, madame la présidente.

Récemment, nous avons lancé notre stratégie pour la protection de la nature. On parle de mieux comptabiliser l'environnement et de mieux en tenir compte dans notre prise de décisions. Il est question notamment de la valeur de l'environnement. On peut penser à l'impact économique de l'accès à l'eau dans les terres humides, à la capture du carbone par les arbres, à la pollinisation, et ainsi de suite.

Votre bureau a déjà publié un rapport sur la comptabilisation du capital naturel au Canada. J'aimerais entendre vos commentaires là-dessus.

Quelles leçons pouvons-nous en tirer? Comment ce rapport peut-il nous éclairer dans la mise en œuvre de notre stratégie pour mieux protéger la nature au Canada?

Mona Nemer: En effet, ça faisait partie de nos efforts en vue d'appuyer le gouvernement pour qu'il atteigne les cibles de biodiversité qu'on s'était données. J'ai eu la chance, il y a quelques semaines, de m'entretenir avec la secrétaire d'État responsable de la Nature précisément sur ce point.

Évidemment, en ce moment, les données sur la nature et la biodiversité se trouvent à plusieurs endroits. Il y en a dans les provinces, il y en a chez les chercheurs et il y en a parfois dans le domaine privé. Nous n'avons donc pas, en ce moment, une vue d'ensemble nous permettant de savoir quelle est notre ligne de base quand on parle de biodiversité et de nature.

Nous pensons qu'il serait important de faire un effort considérable sur le plan des données pour savoir où nous en sommes. Cela nous permettrait justement de faire le suivi quant au chemin parcouru si nous lançons de nouvelles initiatives. Les données sont importantes aussi pour pouvoir évaluer quelle est la vraie contribution de la nature à nos objectifs, comme vous l'avez mentionné, qu'il s'agisse du captage du carbone, des pollinisateurs ou d'autres éléments.

• (1750)

Guillaume Deschênes-Thériault: Je représente une circonscription rurale, soit Madawaska—Restigouche. Il se fait de l'innovation et de la recherche dans nos grands centres et nos grandes universités, mais il se fait aussi de la recherche de pointe et de la recherche appliquée dans nos petits campus universitaires et collégiaux.

À votre avis, comment le gouvernement pourrait-il mieux tirer profit de la recherche qui se fait dans les plus petits centres universitaires en région rurale? Ces centres jouent un rôle essentiel dans les régions en mettant en lumière les défis propres à la ruralité et en faisant avancer des projets d'innovation dans des secteurs clés de l'économie régionale.

Mona Nemer: Vous avez absolument raison, les collèges jouent un rôle très important. Quand on parle de recherche appliquée, on pense non seulement aux universités, mais aussi aux collèges. D'ailleurs, ils ont souvent des collaborations avec le secteur privé, qui est très désireux d'embaucher leurs étudiants.

C'est différent d'une région à l'autre. Dans les régions rurales, évidemment, il est question d'aspects comme l'agriculture, l'agroalimentaire et l'eau. Dans d'autres régions, il s'agit d'autres éléments importants, qui ne sont pas forcément reliés seulement à la nature. Par exemple, à Trois-Rivières, on traite de choses comme les batteries électriques et l'hydrogène.

Donc, tout ça est extrêmement important. D'ailleurs, sur le plan des talents, on a besoin de divers genres de talents. Ces collègues jouent donc un rôle très important.

Guillaume Deschênes-Thériault: Vous dites que nous avons besoin de différents talents. Justement, on peut penser au talent des chercheurs émergents.

Dans vos réponses, vous avez fait allusion à votre conseil jeunesse. Pouvez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Sur quelles priorités ce conseil se penche-t-il actuellement?

Mona Nemer: Nous en sommes à la troisième cohorte de notre conseil jeunesse.

J'ai déjà mentionné quelque chose concernant la deuxième cohorte, mais, puisque c'est une si belle chose, j'aimerais en reparler. Les membres de la deuxième cohorte ont entre autres publié un rapport substantiel sur l'intelligence artificielle, dans lequel il y a des recommandations précises.

Deux individus de la nouvelle cohorte ont participé, cette fin de semaine, à une conférence très importante sur l'innovation. Ils étaient très éloquents et très bien informés. Je crois que ça donne confiance dans l'avenir, quand on constate que des jeunes ont à cœur de participer à l'essor du pays.

Guillaume Deschênes-Thériault: Pouvez-vous me dire, en 15 secondes, comment sont choisis les jeunes qui siègent à ce conseil?

Mona Nemer: C'est un processus de sélection très rigoureux. Nous faisons un appel à tous dans le cadre duquel les personnes intéressées doivent soumettre leur CV et, surtout, dire pourquoi elles veulent faire partie de notre conseil jeunesse, ce qu'elles souhaitent en tirer et comment ça les aiderait pour leur avenir. Les personnes choisies sont des scientifiques de tout horizon et de partout au pays.

Guillaume Deschênes-Thériault: Merci.

[Traduction]

La présidente: Merci.

Aujourd'hui, en raison des votes, nous avons commencé la réunion en retard. Nous avons commencé à 16 h 12, et il est maintenant 17 h 55. Nous avons fait quatre tours. Les membres du Comité souhaitent-ils procéder au cinquième tour, ou voulez-vous mettre fin à la réunion ici?

Quelle est la volonté du Comité?

Un député: Mettez fin à la réunion maintenant.

Un député: Faites un autre tour.

Kelly DeRidder: J'aimerais faire mon dernier tour avant que nous terminions.

Vincent Ho: J'ai d'autres questions à poser.

La présidente: Il n'y a pas de consensus.

• (1755)

Kelly DeRidder: N'y a-t-il pas un autre intervenant dans cette série de questions?

La présidente: Nous allons faire un autre tour.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Madame la présidente, est-ce que ça veut dire que j'aurai deux minutes et demie?

[Traduction]

La présidente: Vous disposerez de deux minutes et demie.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: D'accord, merci.

[Traduction]

La présidente: Nous passons à Mme DeRidder pour cinq minutes. Il y aura cinq minutes pour les libéraux, et nous terminerons par deux minutes et demie pour le Bloc.

Madame DeRidder, vous avez la parole.

Kelly DeRidder: Vous avez mentionné au tout début que vous aviez un conseil des jeunes qui a envoyé un rapport au ministre sur l'avenir de l'intelligence artificielle. Ce rapport est-il public?

Mona Nemer: Oui, le rapport est public. Il se trouve sur notre site Web.

Kelly DeRidder: Je ne manquerai pas d'y jeter un coup d'œil, car je veux le lire moi-même.

Merci.

Vous avez également mentionné qu'il n'y a pas beaucoup de sociétés pharmaceutiques au Canada, et que vous aimeriez qu'il y en ait davantage. Je pense que le monde pharmaceutique est un excellent exemple de la façon dont nous pouvons nous assurer de conserver notre propriété intellectuelle au Canada. Par exemple, la pénicilline et l'Ozempic étaient toutes deux des inventions canadiennes, mais nous n'avons pas conservé la propriété intellectuelle et n'avons pas profité des répercussions économiques.

J'apprécie également les questions de mes collègues sur le fait que les Canadiens ne sont pas certains de l'intelligence artificielle et de ce que l'avenir leur réserve. La conservation de la PI, à l'avenir, est un élément essentiel pour garantir que nous tirions profit des répercussions économiques de l'intelligence artificielle et de l'innovation numérique à l'avenir.

Estimez-vous que la stratégie et les plans sont solides, à l'heure actuelle, du point de vue scientifique, pour veiller à ce que nos universités et nos chercheurs éduquent nos entrepreneurs et nos développeurs sur l'importance de la conservation de la propriété intellectuelle pour les retombées économiques canadiennes?

Mona Nemer: Merci. C'est une question très importante.

Encore une fois, nous ne pouvons pas généraliser parce que les chercheurs de certains secteurs sont plus conscients de la possibilité d'obtenir la propriété intellectuelle, de ce qu'il faut pour la protéger et ainsi de suite. Je pense que nous pouvons en faire plus.

De plus, il faut se rendre compte que la protection de la propriété intellectuelle coûte cher. Nous n'avons pas seulement besoin du brevet, du contrat de licence et ainsi de suite. Il faut également exercer des pressions pour pouvoir en tirer de l'argent.

Kelly DeRidder: Je conviens qu'il est coûteux de protéger la propriété intellectuelle, mais je pense que l'impact sociétal... Par exemple, le fait que notre économie soit actuellement en récession est un indicateur du fait qu'il est plus coûteux de ne pas conserver notre propriété intellectuelle au Canada, surtout en cette ère technologique qui s'annonce.

Une chose que je n'ai pas vue dans la stratégie en matière d'intelligence artificielle, c'est une sorte d'indicateur mesurable permettant de savoir si la stratégie fonctionne ou non à l'avenir.

Selon vous, quels indicateurs les Canadiens peuvent-ils rechercher, au cours des prochaines années, pour déterminer si notre stratégie en matière d'intelligence artificielle atteint ses objectifs?

Mona Nemer: Je suis une grande partisane des indicateurs et de la capacité d'évaluer si les choses fonctionnent ou, lorsqu'elles ne fonctionnent pas, de voir comment faire autre chose.

La stratégie en matière d'intelligence artificielle comporte de nombreuses dimensions, et il faudra donc utiliser des indicateurs en fonction de ces dimensions. Par exemple, si nous pensons à accroître la littératie en matière d'intelligence artificielle, il est facile de mesurer où nous en sommes maintenant et de voir quels outils nous allons déployer, combien de personnes nous avons rejointes et si les points de vue des gens sur l'intelligence artificielle ont changé. En ce qui concerne l'intelligence artificielle et la santé, nous devons voir ce que nous sommes en mesure d'accomplir pour accélérer l'accès à la santé, ainsi que la réforme réglementaire et l'examen des médicaments.

Cela dépend de chaque secteur, mais il faut absolument avoir des indicateurs.

Kelly DeRidder: Je suis tout à fait d'accord. J'aurais aimé voir au moins une partie de cela dans cette stratégie — une sorte d'IRC mesurable, comme on l'appelle dans l'industrie. Nous verrons ce que l'avenir nous réserve.

À votre avis, à quel niveau de transparence les Canadiens devraient-ils s'attendre lorsque des systèmes d'intelligence artificielle sont utilisés dans la prise de décisions fédérales ou la prestation de services publics? Je pose la question parce que vous avez mentionné l'importance de garder les choses centrées sur l'humain, et je suis d'accord avec vous. Selon votre évaluation, à quel point est-ce important?

Mona Nemer: Je pense qu'il est essentiel que les gens sachent quand l'intelligence artificielle a été utilisée pour gérer leur dossier, par exemple, que ce soit dans plusieurs services ou dans des décisions qui les concernent. C'est absolument essentiel parce que, sinon, nous pourrions subir un contrecoup qui nous retarderait dans l'adoption de la technologie.

• (1800)

Kelly DeRidder: Je vais utiliser mes 20 dernières secondes pour vous remercier du temps que vous m'avez accordé aujourd'hui.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à M. Noormohamed, pour cinq minutes.

Taleb Noormohamed: Merci beaucoup.

Je suis heureux de pouvoir vous poser quelques questions de plus.

J'aimerais revenir à la conversation que nous avons au sujet des compressions précédentes et des défis qu'elles ont posés. Le gouvernement conservateur précédent a réduit le financement de programmes comme le laboratoire de recherche atmosphérique sur l'environnement polaire et la Région des lacs expérimentaux.

Qu'est-ce que le rétablissement de ces programmes à long terme a signifié pour la capacité du Canada à suivre les changements climatiques et à y réagir?

Vincent Ho: J'invoque le Règlement.

Kelly DeRidder: C'était il y a 12 ans.

La présidente: Oui, monsieur Ho.

Vincent Ho: Il s'agit du mandat de la conseillère scientifique en chef. Elle a été nommée en 2017. Elle ne peut pas commenter ce qui s'est passé avant.

La présidente: C'est un débat.

Monsieur Noormohamed, veuillez poursuivre.

Mona Nemer: J'aimerais simplement dire que j'attends avec impatience le jour où la politique scientifique ne sera plus une question litigieuse ou politique au pays. Il est dans notre intérêt à tous d'assurer la continuité de nos programmes et de valoriser nos chercheurs et nos institutions.

Taleb Noormohamed: Je suis très heureux que vous l'ayez dit, et j'aimerais y consacrer un peu de temps.

Vous occupez ce poste depuis un certain temps. Avant cela, comme nous le savons, vous avez dirigé des recherches dans une grande université.

Pouvez-vous nous parler de la menace existentielle que la désinformation et ce que j'appellerais les « gérants d'estrade » sur les médias sociaux posent pour les scientifiques et la science? Qu'est-ce que cela signifie pour la recherche, les chercheurs et, peut-être plus important encore, l'acceptation publique des faits scientifiques?

Mona Nemer: C'est une question très importante, et nous pouvons prendre de nombreux exemples. À l'heure actuelle, ce qui se passe avec la nouvelle éclosion d'Ebola, par exemple, en République démocratique du Congo, c'est que les choses vont beaucoup plus mal à cause de la désinformation, parce que les gens refusent des traitements. Ils refusent de s'identifier ou de s'isoler. Ces comportements ont une incidence réelle non seulement sur les gens, mais aussi sur l'ensemble de la communauté. La désinformation est très importante.

La perte de confiance envers la science est également très préjudiciable. À l'heure actuelle, je suis heureuse de voir que la confiance envers les scientifiques est encore élevée. Elle a été malmenée à certains endroits dans le monde, mais elle est encore élevée. On parle de nos médecins, par exemple. Si les membres du public perdent confiance dans les scientifiques, et ils ne font déjà pas beaucoup confiance aux autres acteurs de la société, alors nous... Je ne sais pas. Ce sera un peu chaotique.

Taleb Noormohamed: J'aimerais faire un double clic à ce sujet maintenant, puis je veux reparler de la désinformation sur l'équité en matière d'embauche. Comme vous l'avez souligné à juste titre, il n'y a pas de différence de qualité lorsque les Canadiens sont bien représentés dans la recherche. Vous avez dit très clairement qu'il n'y a jamais eu de dégradation de la qualité de la recherche, de la qualité des universitaires ou du milieu universitaire et des résultats de cette recherche.

Quel est l'impact supplémentaire, positif ou négatif, lorsque les gens croient que la science est en quelque sorte dégradée ou que la qualité du travail est moins bonne, lorsque nous cherchons à augmenter le nombre de personnes dans le domaine de la recherche?

Mona Nemer: La remise en question de la science doit être faite de manière réfléchie. Les scientifiques se questionnent et remettent en question la science, mais contribuer à la méfiance à l'égard de la science est contre-productif pour nous tous. C'est très important.

D'un autre côté, je tiens à dire que la diversité en science est très utile, parce que les gens veulent voir des gens comme eux qui travaillent en science, et non des gens qui ne leur ressemblent pas. Qu'il s'agisse de personnes dont la couleur est différente ou de personnes dont le sexe est différent, c'est important. Je peux vous parler du nombre de personnes qui viennent me voir pour me dire à quel point c'est important pour elles, qu'elles soient immigrantes ou femmes, de voir quelqu'un comme moi, une immigrante et une femme, faire ce genre de travail. Je pense que c'est très important pour les communautés.

• (1805)

Taleb Noormohamed: Je tiens à préciser que cela n'a aucune incidence sur la qualité de la recherche.

La présidente: Le temps est écoulé. Nous allons maintenant terminer avec Mme Gaudreau, pour deux minutes et demie.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

Marie-Hélène Gaudreau: Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vais revenir sur la manière dont on peut maintenir à la fois le respect, l'information, la science et tout ça.

Par ailleurs, je vous félicite pour votre rôle. Je suis heureuse de voir que des gens mentionnent à quel point c'est important. Je peux vous dire qu'à certains moments, en tant que femme, en tant que jeune et en tant que francophone, moi aussi, je vis plein de choses, alors je vous comprends.

Je ne sais pas si vous avez vu ça, mais, la semaine dernière, le sous-ministre au ministère de la Cybersécurité et du Numérique du Québec, M. Le Bouyonnec pour ne pas le nommer, était en com-

mission parlementaire. Il a mentionné qu'il était très inquiet quant aux données de santé des Québécois en raison de la CLOUD Act, étant donné que, scientifiquement parlant, les données ne migrent pas vers un nuage gouvernemental sécurisé avant 18 ou 24 mois.

Là, on parle d'une question de géopolitique. On se pète les bretelles en disant qu'au Canada, on est bien ficelé et on a des garde-fous, alors que 85 % des choses qu'on utilise sont des produits américains.

Est-ce que vous êtes capable de nous donner l'heure juste? Sommes-nous réellement protégés ou est-il urgent d'arrêter de le dire et faire ce qu'il faut?

Mona Nemer: Je dirais qu'il y a urgence de faire ce qu'il faut pour que nous soyons souverains en ce qui concerne nos données. Nous avons d'ailleurs produit un rapport important sur les données, parce que, jusqu'à ce moment, elles étaient en quelque sorte l'angle mort de toutes les stratégies en matière de numérique et d'intelligence artificielle. Tant et aussi longtemps que nos données ne nous appartiendront pas, qu'elles ne resteront pas chez nous et qu'elles ne seront pas utilisées avec des algorithmes de chez nous, nous serons vulnérables.

Marie-Hélène Gaudreau: Tout à fait.

Sur ces mots, madame la présidente, j'espère que nous entendons tous très bien qu'il faut agir maintenant. Dans un contexte où on veut bâtir le Canada et avoir des échanges commerciaux entre les provinces, il y a de l'innovation et de la science, que ce soit au Québec ou même à Toronto. Donc, il faut que le gouvernement agisse très vite.

[Traduction]

La présidente: Merci beaucoup.

Au nom de tous les membres du Comité, je tiens à remercier Mme Nemer de sa présence.

Je vous remercie de tout le travail que vous faites en votre qualité de conseillère scientifique en chef.

Plaît-il au Comité de lever la séance?

Des députés: D'accord.

La présidente: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>